

Bimensuel favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité

Pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Edition française du journal *Zeit-Fragen*

La Syrie, parfait exemple de la volonté allemande d'accéder au statut de grande puissance

Les interventions de l'ambassadeur allemand auprès des Nations unies à l'encontre de la Russie et de la Chine

par Karin Leukefeld

Pour savoir ce qu'il en est de la politique étrangère allemande et européenne concernant la Syrie, il faut suivre les débats au Conseil de sécurité des Nations unies. Le Conseil de sécurité est la plus haute instance de décision politique des Nations unies, au sein de laquelle cinq Etats – la Russie, la Chine, la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis – disposent d'une représentation permanente et d'un droit de veto. Par ailleurs, dix autres pays occupent chacun un siège de membre non permanent pour une durée de deux ans. Depuis 2019, l'Allemagne dispose d'une représentation au Conseil de sécurité en tant que membre non permanent, et ce jusqu'à la fin de l'année 2020.

Compte tenu de l'importance du Conseil de sécurité, la plupart des états membres déploient tous leurs efforts pour assumer leur mission avec sérieux. Ils ont un comportement empreint de respect et font appel à la solidarité et à l'unité du Conseil de sécurité pour que soient trouvées des solutions aux multiples guerres et crises internationales.

Cependant, les pays dits «P3» («Permanent 3», les trois membres permanents appartenant au monde occidental) – la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis – ne cessent de nous offrir un spectacle de plus en plus indigne. Lorsque le débat ne se déroule pas de la façon dont le souhaitent les capitales occidentales, certains ambassadeurs de l'ONU interviennent en redistribuant les rôles dans le but d'influencer ou d'insulter ouvertement ceux qui défendent des positions divergentes. Il ne s'agit donc pas du contenu mais bien de la manière de rabaisser, de manifester, d'entraver et de faire obstacle aux revendications adverses. Depuis des années, et surtout depuis le début de la guerre en Syrie, la cible favorite des P3 est la Russie.

«Afin d'augmenter la pression sur la Russie si celle-ci n'abandonne pas le régime, comme nous l'attendons, nous devons donc poursuivre les actions déjà engagées», stipule le célèbre protocole du «Groupe restreint sur la Syrie», qui s'est réuni à Washington le 11 septembre 2018 à la demande de David Satterfield, secrétaire d'Etat aux affaires du Moyen-Orient du département d'Etat améri-

cain. «Pour dénoncer l'effroyable situation humanitaire ainsi que la participation de la Russie dans la campagne de bombardement de populations civiles», a indiqué le chef du protocole britannique.

A l'époque, le Groupe restreint sur la Syrie comprenait donc les P3: Etats-Unis, Grande-Bretagne et France, ainsi que l'Arabie Saoudite et la Jordanie. Peu après, le groupe s'est élargi à l'Allemagne et à l'Egypte. Cet «adoubement» peut expliquer l'attitude de l'ambassadeur allemand auprès des Nations unies et de ses représentants sur la question de la Syrie au sein du Conseil de sécurité de l'ONU.

L'«homme de l'Allemagne» à l'ONU, c'est Christoph Heusgen; il a été pendant douze ans Conseiller d'Angela Merkel pour les questions de politique étrangère et chargé de la gestion des crises internationales au sein du bureau de la Chancellerie. En 2017, il a été nommé ambassadeur aux Nations unies à New York. M. Heusgen et ses représentants au Conseil de sécurité de l'ONU ne laissent jamais passer une occasion de dénoncer l'«ingérence de la Russie» en Syrie.

Le dernier exemple en date en est la 8764^{ème} session du Conseil de sécurité des Nations unies, qui s'est tenue le 5 octobre 2020 à New York.

Une «leçon de diplomatie»

Conformément à la résolution 2018 du Conseil de sécurité des Nations unies, le sujet suivant figurait à l'ordre du jour: «Progrès accomplis dans la destruction des stocks d'armes chimiques syriens». Le rapporteur, Mme Izumi Nakamitsu, représentante de l'ONU pour les questions de désarmement, a présenté son rapport. La Fédération de Russie, qui préside le Conseil de sécurité des Nations unies en octobre, avait invité en tant que second intervenant M. José Bustani, premier directeur général de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC).

Dans sa réponse, M. Jonathan Allen, ambassadeur britannique auprès des Nations unies, a fait part de sa désapprobation. «En accord avec la Belgique, l'Estonie, l'Allemagne et les Etats-Unis, nous nous opposons à cet orateur», a déclaré M. Allen. Pour pouvoir

aborder le sujet de la réunion «les progrès dans la destruction des stocks d'armes chimiques syriens», il était impératif «que les intervenants aient des connaissances en la matière et qu'ils en comprennent le contenu». Ce qui, bien qu'il fût un diplomate hors pair, n'était pas le cas de M. Bustani. En effet, il avait quitté l'OIAC depuis plusieurs années bien avant que la question des armes chimiques syriennes ne soit soumise au Conseil de sécurité et n'était donc pas en mesure d'apporter «des informations significatives et précises» sur le sujet. Par conséquent, cette proposition devait être soumise au vote.

S'ensuivirent alors près de 20 minutes de discussions dans le but de déterminer si José Bustani pouvait ou non parler. La Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne rejetèrent alors la position en vertu de laquelle l'ambassadeur russe M. Nebenzia avait sollicité l'invitation. Bustani avait été invité par le président du Conseil de sécurité, ce qui est également son droit en vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire. Le camp des opposants anglo-franco-allemands, en revanche, s'en est pris au président en sa qualité de représentant de la Fédération de Russie. Ses réponses ont fait passer à plusieurs reprises M. Nebenzia de son rôle de président du Conseil de sécurité des Nations unies à celui d'ambassadeur de Russie auprès de l'ONU, démarche gracieusement encouragée par les ambassadeurs de Grande-Bretagne, de France et d'Allemagne.

M. Geng Shuang, ambassadeur chinois auprès des Nations unies, a soutenu que la décision du président était légitime, affirmant qu'il ne comprenait pas la position britannique. «En tant qu'ancien directeur de l'OIAC, M. Bustani bénéficie d'une vaste expérience, de perspectives uniques et d'une connaissance des rouages et des procédures de l'OIAC». En outre, M. Bustani a des compétences en matière d'armes chimiques et par conséquent, est un intervenant tout à fait compétent sur ce sujet. Le Conseil de sécurité a souvent fait appel à des orateurs, dont certains étaient beaucoup moins professionnels et expérimentés que José Bustani. M. Geng Shuang a qualifié de regrettable le comportement de la Grande-Bretagne. Il a suggéré



(Photo mad)

ef. La journaliste indépendante Karin Leukefeld est née à Stuttgart en 1954 et a étudié l'ethnologie, l'islam et les sciences politiques. Depuis 2000, elle fait des reportages sur le Proche et le Moyen-Orient pour des quotidiens et des hebdomadaires ainsi que pour la radio ARD. En 2010, elle a été accréditée en Syrie et depuis lors, elle fournit des informations sur le conflit syrien en direct du terrain. Depuis le début de la guerre en 2011, elle fait la navette entre Damas, Beyrouth, d'autres régions du monde arabe et son lieu de résidence à Bonn. Elle a publié de nombreux livres, dont «La Syrie, entre ombre et lumière – Histoire et récits de 1916 à 2016. Les gens racontent leur pays déchiré» (2016, Rotpunkt Verlag Zürich); «Flächenbrand Syrie, Irak, le monde arabe et l'Etat islamique» (2015, 3e édition révisée 2017, PapyRossa Verlag Köln). Elle publiera prochainement «L'œil de l'ouragan: Syrie, le Moyen-Orient et le développement d'un nouvel ordre mondial» (2020, PapyRossa Verlag Köln).

que la proposition britannique soit soumise à un vote.

La Grande-Bretagne, en revanche, a souligné que le président ayant invité l'orateur (M. Bustani), il fallait maintenant soumettre ce dernier au vote. Soit il retirait sa proposition, soit il lui fallait obtenir neuf votes en faveur de l'orateur.

M. Vassili Nebenzia, président russe de la séance et ambassadeur des Nations unies, a donc proposé de mettre aux voix la phrase suivante: «Qui est contre le fait de laisser José Bustani s'exprimer aujourd'hui? M.

Suite page 2

Des conditions territoriales confuses dans le Nagorny-Karabakh

par Gerd Brenner

Depuis le 27 septembre 2020, les combats pour la région du Nagorny-Karabakh, dans le Caucase du Sud, font rage avec une férocité qui n'a pas été vue depuis des années. Il semblerait que l'Azerbaïdjan ait l'intention de résoudre le problème du Nagorny-Karabakh unilatéralement, par des moyens militaires.

Les républiques d'Arménie et d'Azerbaïdjan ont obtenu leur indépendance en 1991, après la dissolution de l'Union soviétique. La même année, l'Oblast autonome du Nagorny-Karabakh s'est aussi déclaré indépendant de l'Azerbaïdjan, dont il faisait partie depuis 1921. A cette époque, le Comité central du Parti communiste de l'Union soviétique a mis fin à un conflit de longue date qui avait été accompagné de pogroms et d'expulsions des deux côtés. Le territoire du Nagorny-Karabakh a été attribué en tant qu'Oblast autonome à la République d'Azerbaïdjan.

La République du Nagorny-Karabakh, non reconnue au niveau international, s'appelle

République d'Arzach depuis 2017. Elle comprend le centre du Nagorny-Karabakh et un certain nombre de zones qui sont de jure le territoire de l'Azerbaïdjan. Les troupes arméniennes et du Nagorny-Karabakh avançant ont conquis ces régions en 1994, expulsé les habitants azerbaïdjanais qui y vivaient et établi une sorte de zone tampon. Encore aujourd'hui, cette zone est en grande partie vide. Dans la ville d'Agdam, par exemple, il y avait autrefois près de 30 000 habitants, pour la plupart des Azerbaïdjanais. Aujourd'hui, Agdam est une ville fantôme. Une autre partie de cette zone tampon est le corridor dit de Laçin, qui se trouve entre le cœur du Nagorny-Karabakh et le territoire de l'Arménie.

Une proposition de solution du groupe de Minsk de l'OSCE, dirigé par la Russie, la France et les Etats-Unis, consistait à garder le centre du Nagorny-Karabakh sous sa forme actuelle et à y organiser un référendum sur l'adhésion. Les zones azerbaïdjanaises environnantes de ladite zone tampon devraient

être rendues à l'Azerbaïdjan, à l'exception du corridor de Laçin. Une Mission de maintien de la paix de l'OSCE devrait être stationnée dans la région comme garantie de la communauté internationale. Cette tentative de solution a été élaborée lors de la Conférence des ministres des affaires étrangères de l'OSCE à Madrid en 2007 et est appelée «Principes de Madrid» depuis.

Dans trois résolutions, le Conseil de sécurité des Nations unies a condamné l'occupation par l'Arménie des districts azerbaïdjanais de Zangelan, d'Agdam et de Kelbadjar, dans la zone tampon. La République d'Arzach elle-même n'est pas reconnue au niveau international, pas même par l'Arménie. Jusqu'à présent, celle-ci s'est réservé le droit de reconnaître la République d'Arzach, sachant qu'une telle démarche fermerait définitivement les portes à une solution négociée avec l'Azerbaïdjan. A la suite des combats actuels, Arzach a appelé à la communauté internationale à reconnaître la répu-

blique car, selon les calculs effectués dans la capitale Stepanakert (appelée Khankendi en Azerbaïdjan), il n'est plus nécessaire de faire preuve de considération pour la partie azerbaïdjanaise.

Au Nagorny-Karabakh, différents principes du droit international sont en concurrence: alors que l'Azerbaïdjan insiste sur son intégrité territoriale, l'Arménie fait référence au droit à l'autodétermination des peuples. Compte tenu des atrocités commises dans le passé, il est difficile d'imaginer une réintégration du territoire du Nagorny-Karabakh dans la République d'Azerbaïdjan et un retour dans leur ancienne patrie des Azéris, expulsés il y a plus de 25 ans. Le conflit ne peut être compris avec des catégories du bien et du mal et il ne peut pas non plus être résolu simplement par des moyens diplomatiques et militaires. Les raisons du conflit sont trop complexes et les liens avec d'autres conflits trop nombreux.

(Traduction Horizons et débats)

«La Syrie, parfait exemple ...»

suite de la page 1

Allen, l'ambassadeur britannique, s'y est opposé. La Fédération de Russie ayant invité l'orateur, il conviendrait de voter sur la question de savoir qui approuve cette invitation».

M. Geng Shuang, ambassadeur de Chine, a critiqué la façon dont la Grande-Bretagne et les autres représentants ont contesté le président, M. Nebenzia. En sa qualité de président du Conseil de sécurité, il était habilité à inviter un orateur. Si on devait procéder à un vote, celui-ci devrait alors porter sur la requête britannique.

M. Nicolas De Rivière, diplomate français accrédité auprès des Nations unies, a fait à ce propos référence au «format standard» pour traiter de cette question. Le Conseil de Sécurité se penche chaque mois sur la question des armes chimiques syriennes, à la satisfaction générale.

La Russie, a-t-il ajouté, organiserait des réunions *Arria* en dehors du Conseil de sécurité, dans le cadre desquelles elle sélectionnerait ses invités. M. Bustani pourrait donc également y prendre la parole. Au Conseil de sécurité par contre, la Russie devrait soumettre au vote la possibilité d'entendre M. Bustani.

M. Heusgen, l'ambassadeur allemand auprès des Nations unies, a rappelé au président russe un événement survenu en 2018, alors que la Russie avait empêché une réunion du Conseil de sécurité portant sur «les droits de l'homme en Syrie», au cours de laquelle le Haut Commissaire aux droits de l'homme aurait dû prendre la parole. Cette affaire avait, selon M. Heusgen, été «un scandale». A présent, les rôles étaient inversés.

Finalement, l'ambassadeur chinois auprès des Nations unies a accusé la Grande-Bretagne et les autres pays d'appliquer la politique du «deux poids, deux mesures». «Pourquoi peut-on inviter d'autres orateurs, mais pas M. Bustani?» La Grande-Bretagne et «les autres collègues» ne souhaitaient apparemment «pas entendre d'autres points de vue». «Ils disent qu'ils sont objectifs, mais ce n'est pas le cas.»

Le président, l'ambassadeur Nebenzia, a fait procéder au vote: qui est pour l'invitation de M. Bustani, qui est contre et qui fait abstention? Trois des représentants ont voté en faveur de M. Bustani (Russie, Chine, Afrique du Sud), six contre (Etats-Unis, Royaume-Uni, France, Allemagne, Belgique, Estonie) et six se sont abstenus (République dominicaine, Vietnam, Indonésie, Niger, Tunisie, Saint-Vincent et les Grenadines). L'invitation de José Bustani a été annulée, c'est un scandale!

Où est la contrainte excluant l'intervention de José Bustani?

En mettant son veto à la proposition du président, l'ambassadeur allemand auprès des Nations Unies a fourni, probablement sans le vouloir, de sérieux indices sur les motifs de rejet de la part des pays du P3, ainsi que de l'Allemagne, de la Belgique et de l'Estonie.

La conférence de mars 2018, mentionnée par M. Heusgen – vraisemblablement après concertation avec la Grande-Bretagne, la France et les Etats-Unis – avait à l'époque été souhaitée par la France et sept autres pays. La Russie avait réclamé un vote concernant l'ordre du jour et non du Haut-Commissaire aux Droits de l'homme. Lors de ce scrutin, la France ne put réunir les neuf voix nécessaires à l'adoption de sa proposition et n'obtint que huit voix (France, Koweït, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Suède, Royaume-Uni, Etats-Unis). Quatre pays s'étaient prononcés contre la tenue de la réunion (Bolivie, Chine, Kazakhstan, Fédération de Russie) et trois pays s'étaient abstenus (Côte d'Ivoire, Guinée équatoriale et Ethiopie).

Restant alors tout à fait dans le contexte de la récente réunion du «Groupe restreint sur la Syrie», la France a voulu soulever la question des droits de l'homme au Conseil de sécurité des Nations unies afin de «mettre en évidence l'épouvantable situation humanitaire et l'implication de la Russie dans la campagne de bombardement des populations civiles», ainsi que cela avait été rapporté dans le procès-verbal.

Au mois de mars 2018, les zones en question s'étendaient à l'est de Damas. Dans cette région, les groupes armés (Jaish al Islam, Ahrar al-Sham, Légion Al Rahman, Tahrir al Sham, Armée syrienne libre et Jaish al Umma) de la périphérie orientale de Damas (Ghouta)

avaient subi de lourdes pertes et négocié leur retrait. La population civile avait été évacuée de la Douma et des autres faubourgs. Après qu'ils aient accepté de se retirer au nord d'Alep sur la frontière avec la Turquie, vers Idlib, Al Bab et Jarabulus, un conflit aurait éclaté au sein de Jaish al Islam et Damas s'était de nouveau retrouvée sous le feu des belligérants.

Comme à cette époque l'auteur elle-même se trouvait sur place, elle peut donc s'en souvenir et se rappeler également que l'armée syrienne avait riposté. La reprise des combats ne dura qu'un jour. Le lendemain, 7 avril 2018, l'organisation White-Helms très controversée a déclaré qu'à Douma, l'armée syrienne avait utilisé des gaz toxiques.

La Syrie avait rejeté cette accusation et exigé que des inspecteurs de l'OIAC soient envoyés pour enquêter sur ces allégations. Les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la France accusèrent immédiatement l'armée syrienne et bombardèrent la Syrie le 14 avril 2018 «en représailles à l'attaque de Douma au moyen d'armes chimiques». L'Allemagne soutint ces accusations. L'équipe d'inspection de l'OIAC était alors à Beyrouth et se rendait à Damas.

En 2019, les inspecteurs de cette équipe présentèrent un rapport précisant que l'armée syrienne n'avait peut-être pas attaqué Douma avec des armes chimiques. Ainsi, les cylindres qui auraient été utilisés pour transporter le gaz toxique auraient pu avoir été déposés manuellement sur les lieux où elles avaient été retrouvées.

Ils réclamèrent une audition interne et un débat sur leurs investigations et sur ce qui devait plus tard apparaître dans le rapport final révisé de l'OIAC sur Douma. Ils n'ont pas été entendus, mais plutôt dénoncés. Plutôt que d'être auditionnés ils furent dénoncés. Après la publication de leurs conclusions, ils furent l'objet d'une procédure d'enquête ouverte à leur rencontre par l'OIAC.

Bustani: inquiétudes bien fondées au sujet de l'OIAC

Or, ce dont José Bustani voulait parler, c'était précisément de l'enquête de l'OIAC concernant la Douma et du rapport officiel de clôture. Celui qui avait été le premier directeur général de l'OIAC et, dans une certaine mesure, son architecte, avait été en fonction de 1997 à 2002. En 2003, peu de temps avant l'invasion de l'Irak par les Etats-Unis et leurs alliés, M. Bustani fut démis de ses fonctions «suite à une campagne initiée par les Etats-Unis en 2002», explique-t-il dans sa déclaration au Conseil de sécurité de l'ONU: «L'ironie de la chose, c'est que c'était justement parce que j'avais essayé de faire appliquer la Convention sur les armes chimiques en Irak.» M. Bustani a déclaré à propos de l'OIAC qu'il était «très fier de l'indépendance, de l'impartialité et du professionnalisme de ses inspecteurs». «Aucun Etat contractant ne saurait être considéré comme supérieur à un autre. La marque distinctive du travail de l'Organisation est le traitement impartial appliqué à tous les Etats membres, indépendamment de leur taille, de leur pouvoir politique ou de leur influence économique.» Certaines indications laissent cependant penser que cette situation s'est «fortement détériorée», «peut-être sous la pression de certains des Etats membres». En tant qu'ancien directeur général de l'OIAC, les circonstances «dans lesquelles cette dernière avait mené ses investigations au sujet de la présumée attaque aux armes chimiques subie par Douma, le 7 avril 2018 en Syrie» lui ont paru particulièrement préoccupantes.

«Ces inquiétudes proviennent du cœur même de l'organisation, des scientifiques et des ingénieurs impliqués dans l'enquête de Douma.» En automne 2019, il aurait été invité avec l'un des inspecteurs concernés, à une séance au cours de laquelle avaient été présentées des déclarations de témoins et des éléments de preuve. Ce qu'il y aurait vu et entendu était si perturbant que déjà à l'époque, il avait fait une communication publique, a déclaré M. Bustani lors de son discours empreint d'indignation, prononcé devant le Conseil de sécurité de l'ONU. De concert avec d'autres personnalités internationales, il avait préconisé l'audition des inspecteurs dans le cadre de la procédure d'enquête en cours sur la Douma. L'OIAC n'a pas réagi à la controverse croissante ayant entouré le rapport final sur la Douma. L'organisation s'était retranchée «derrière un infranchissable mur de silence et de manque

de transparence» et le dialogue s'était révélé impossible.

Le travail de l'OIAC doit pourtant être caractérisé par la transparence, a déclaré M. Bustani. «Sans transparence, il ne peut y avoir de confiance, et la confiance est ce qui assure la cohésion de l'OIAC.» Le diplomate brésilien s'est ensuite personnellement adressé à son successeur, le directeur général *Fernando Arias*:

«Les inspecteurs sont parmi les atouts les plus précieux de l'Organisation. En tant que scientifiques et ingénieurs, leurs connaissances spécialisées et leurs contributions sont essentielles à la prise de bonnes décisions. Plus important encore, leurs opinions ne sont pas entachées par la politique ou les intérêts nationaux. Ils ne s'appuient que sur la science. Les inspecteurs de l'enquête Douma ont une demande simple: qu'on leur donne la possibilité de vous rencontrer pour vous faire part de leurs préoccupations en personne, de manière à la fois transparente et responsable.»

C'est bien le minimum auquel ils puissent prétendre, a déclaré M. Bustani.

«C'est certainement le minimum qu'ils peuvent attendre – et ce, à leurs risques et périls. Ils ont osé s'exprimer contre d'éventuels comportements irréguliers au sein de l'Organisation, et il est sans aucun doute dans votre intérêt, dans celui de l'Organisation et dans celui du monde que vous les écoutiez.»

Les inspecteurs n'ont pas prétendu avoir raison, ils ont seulement demandé un examen équitable.

«D'un Directeur général à un autre, je vous demande respectueusement de leur accorder cette possibilité. Si l'OIAC est confiante dans la solidité de son travail scientifique à Douma et dans l'intégrité de l'enquête, elle n'a pas à craindre d'entendre ses inspecteurs. Toutefois, si les allégations d'élimination d'éléments de preuve, d'utilisation sélective de données et d'exclusion d'enquêteurs clés, entre autres, ne sont pas infondées, il est encore plus impératif que la question soit traitée ouvertement et de toute urgence.»

L'OIAC est en mesure d'opérer elle-même ses propres rectifications, a conclu M. Bustani.

«Le monde a besoin d'un chien de garde crédible en matière d'armes chimiques. Nous en avons un, et je suis sûr, M. Arias, que vous veillerez à ce que nous en ayons un autre.»

Ainsi en a-t-il été pour le discours de José Bustani. Dans ce cas, pourquoi la Grande-Bretagne, la France, les Etats-Unis et l'Allemagne n'ont-ils pas voulu l'entendre? Pour la simple raison que les rapports des inspecteurs indiquent que l'un de ces états au moins a exercé une pression directe sur les inspecteurs, y compris en envoyant une délégation au siège de l'OIAC à La Haye. «Ils ne se sont pas présentés, mais ont balancé un document sur la table en disant: voilà le rapport sur Douma, et c'est tout», se souvient «Alex», l'un des inspecteurs présents lors d'une réunion d'octobre 2019, à laquelle l'auteur a assisté.

En ordre de grandeur, l'Allemagne est au troisième rang des donateurs de l'OIAC et elle est membre du Conseil exécutif jusqu'en 2021. Le comportement adopté à l'égard des inspecteurs de l'équipe de Douma et la pression exercée sur eux n'auraient pas dû lui échapper. Elle reste cependant – contre son gré, peut-on supposer – fidèle aux P3, les «3 Permanents». Pourquoi?

Une certaine hypocrisie

Revenons-en une fois de plus aux activités de la diplomatie allemande au Conseil de sécurité. A la suite du rapport de Mme Izumi Nakamitsu, Commissaire en charge du désarmement, le président, l'ambassadeur Nebenzia a – en sa qualité nationale d'ambassadeur de Russie auprès des Nations unies – profité du débat sur le rapport pour lire l'intégralité de la communication de José Bustani.

L'ambassadeur britannique auprès des Nations unies, Allen, a alors élevé des doléances à ce sujet. Le président avait fait preuve de mépris envers les membres du Conseil de sécurité en invitant un orateur qui n'avait pas obtenu la majorité lors du vote

préalable. Il (le président) aurait pourtant ignoré la décision du Conseil de sécurité. Il ne serait «peut-être pas surprenant de voir la Russie ignorer les règles qu'elle souhaite voir respecter par les autres», a-t-il déclaré.

La France et les Etats-Unis, avec leur habituelle façon agressive, ont également critiqué l'ambassadeur russe auprès des Nations unies, M. Nebenzia, avant de commenter le rapport d'évaluation de la Commissaire chargée du désarmement, Mme Izumi Nakamitsu. Puis M. Heusgen, ambassadeur allemand auprès des Nations unies, a pris la parole en s'adressant directement au président de la délégation russe.

«Monsieur le Président, dans l'introduction à votre longue citation, vous avez déclaré, en votre qualité de représentant national, que ceux qui contestaient la présence de M. Bustani ici jetaient la honte et le déshonneur sur le Conseil,

a précisé l'ambassadeur en ouverture de son offensive, dont le texte intégral est reproduit ci-dessous:

«Qu'il me soit donc permis de vous demander qui couvre le Conseil de honte et de déshonneur? Est-ce que ce sont les 12 pays du Conseil qui n'ont pas voté comme vous et ont essayé de faire en sorte qu'un ancien fonctionnaire de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) qui n'est pas en position de fournir des informations pertinentes aujourd'hui ne prenne pas la parole? Ou est-ce la Russie et la Chine? [...] La Russie et la Chine ont empêché Zeid Ra'ad Al Hussein d'informer le Conseil, ce qui fut une véritable honte et un déshonneur pour le Conseil.

Qui couvre le Conseil de honte et de déshonneur? Est-ce les 13 pays autour de cette table qui, en juillet (voir S/2020/661), ont voté pour l'ouverture de trois points de passage dans le nord de la Syrie afin que l'aide humanitaire entre dans ce pays, ou est-ce la Chine et la Russie qui ont opposé leur veto à ce projet de résolution, mettant ainsi en danger la vie de 500 000 enfants, selon les chiffres de l'UNICEF?

Qui donc sème la honte et le déshonneur sur le Conseil? Est-ce les membres ici présents, ceux qui adhèrent à la Convention sur les armes chimiques, ou est-ce la Russie qui, en 2018, a lancé une cyber-attaque contre l'OIAC à La Haye?

Qui a fait honte au Conseil ou qui a jeté le déshonneur sur le Conseil? Est-ce que ce sont les membres de la communauté internationale qui essaient de prévenir l'emploi d'armes chimiques et de protéger les populations ou est-ce que c'est la Russie, qui utilise des armes chimiques même contre ses propres citoyens, comme M. Navalny, M. Litvinenko et M. Skripal et sa fille?

Quand entendrons-nous de votre part, Monsieur le Président, à titre national, en votre qualité de représentant de la Fédération de Russie, un seul mot de condoléances pour les victimes des attaques chimiques qui ont visé la population syrienne, et qui ont entraîné la mort de plus de 1000 personnes? Quand allons-nous entendre pleurer les victimes du régime d'Assad, dont il est fait état dans le procès tenu à Coblenz par des témoins qui indiquent que des milliers et des milliers de personnes ont été tuées dans les prisons d'Assad avant d'être enterrées dans des fosses communes? Quand allons-nous entendre exprimer votre chagrin à ce sujet?

Quand allez-vous enfin exprimer votre appui à l'application du principe de responsabilité pour ces crimes commis par le régime syrien en vue d'ouvrir la voie à la réconciliation en Syrie, dont nous avons besoin de toute urgence?»

Emporté par son désir de mettre au pilori la Russie et la Chine et de les accuser de tous les maux de la Syrie, l'ambassadeur allemand a toutefois oublié pourquoi il siégeait ce jour-là au Conseil de sécurité. M. Heusgen n'a pas du tout mentionné le rapport de Mme *Izumi Nakamitsu*, Commissaire des Nations Unies au désarmement.

Ce point a été souligné par M. *Geng Shuang*, ambassadeur de Chine. Le représentant chinois a déclaré qu'il regrettait vivement que M. Bustani ait été empêché de prendre la parole au Conseil de sécurité et

L'Allemagne, l'UE et la Russie – à qui sert la cacophonie?

par Karl-Jürgen Müller

La politique de l'Allemagne envers la Russie, identique à celle empruntée par l'Union européenne, se trouve ballotée sous la houle constante entre ses propres intérêts, ses liens traditionnels, les revendications extérieures (surtout anglo-saxonnes) et les idéologies nourries de stéréotypes d'ennemi – tout cela dans des formes de plus en plus manifestes et impétueuses. L'Allemagne et l'UE perdent ainsi de plus en plus de crédibilité et de puissances créatives en matière de promotion de la paix. Ces évolutions se confirment, malheureusement, par les événements récents.

Gerhard Schröder, pendant son mandat de chancelier allemand, a fait beaucoup de choses soulevant des critiques – par exemple, au printemps 1999, il fut le responsable de la participation allemande à la guerre d'agression de l'OTAN contre la République fédérale de Yougoslavie, décision enfreignant le droit international. Par contre, quatre ans plus tard, au printemps 2003, il fit preuve de son opposition à la guerre en rejetant la participation directe de l'Allemagne à la guerre d'agression menée par les États-Unis et de leur «coalition des volontaires» contre l'Irak, guerre se trouvant à nouveau en flagrante violation du droit international. Schröder avait tenté alors, avec le président français Jacques Chirac et le président russe Vladimir Poutine, d'empêcher cette guerre – initiative appelée «l'axe Paris-Berlin-Moscou». Ce fut le secrétaire américain à la Défense d'alors, Donald Rumsfeld, qui créa les termes de la «vieille et la nouvelle Europe» en affirmant que les opposants à la guerre appartenaient, selon lui, à la vieille Europe tandis que les partisans de la guerre en représentaient la «nouvelle».

Gerhard Schröder, la guerre de Yougoslavie et la campagne Navalny

Si on considère les gouvernements des États européens de l'OTAN aujourd'hui, il apparaît clairement que la «vieille Europe» dont parla Donald Rumsfeld n'existe plus. L'ancien chancelier M. Schröder, en revanche, a pourtant fait l'effort de rectifier la voie qu'il avait empruntée du temps de la guerre de Yougoslavie. Deux de ses commentaires sont dignes d'être retenus. En mars 2014, lorsque tous les États de l'Otan accusèrent la Russie d'avoir occupé la péninsule de Crimée «en violation du droit international», Schröder mit un signal d'avertissement, lors d'un meeting public organisé de l'hebdomadaire allemand *Die Zeit*,² en direction de ceux qui se montraient prompts à le désigner moralement du doigt. En effet, en disant qu'il avait lui-même

«La Syrie, parfait exemple...»

suite de la page 2

que divers pays, dont l'Allemagne, l'aient bloqué. Cette situation, a-t-il dit, met en évidence toute l'hypocrisie de ces pays, qui ne veulent entendre que leurs propres dires.

«Je dois dire que, dans sa déclaration, le représentant de l'Allemagne n'a pas du tout évoqué la question des armes chimiques en Syrie»,

poursuit M. Geng Shuang. Sa déclaration

«n'a fait que lancer des attaques contre d'autres membres du Conseil».

Le représentant allemand aurait ainsi utilisé le Conseil de sécurité comme une scène pour exprimer ses états d'âme et son mécontentement. Ce genre de comportement n'est pas constructif.

«Au moins, le représentant du Royaume-Uni, après avoir expliqué pourquoi il n'était pas d'accord, a exposé sa position sur la question des armes chimiques en Syrie. Si des membres du Conseil viennent ici pour attaquer d'autres membres au lieu de discuter de la question à l'examen, comment pouvons-nous parler d'unité au sein du Conseil?» •

Première publication : www.nachdenkseiten.de du 10.10.2020, réimpression avec l'aimable autorisation de l'auteur et des responsables des publications spécialisées.

(Traduction *Horizons et débats*. Citations des intervenants du procès-verbal de la réunion du Conseil de sécurité du 5 octobre 2020. <http://undocs.org/fr/S/PV.8764>)

Guerre et paix: de la nouvelle encyclique du pape François (extraits)

75 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, le pape François, dans sa nouvelle encyclique sociale publiée le 3 octobre 2020, intitulée «Fratelli Tutti», a mis en garde contre le danger de guerre et s'est prononcé en faveur de la paix. Il écrit dans son encyclique:

«La guerre n'est pas un fantôme du passé, mais est devenue une menace constante. Le monde éprouve de plus en plus de difficultés à suivre le lent chemin de la paix qu'il a emprunté [après 1945] et qui a progressivement commencé à porter ses fruits. [...]

Il est donc facile de décider d'entrer en guerre sous toutes sortes de prétextes prétendument humanitaires, défensifs ou préventifs, y compris la manipulation de l'information. [...]

Alors que les conditions de propagation des guerres se multiplient à nouveau, je rappelle que «la guerre est le déni de tous les droits et une attaque dramatique contre l'environnement». [...]

Le fait est qu'à travers le développement d'armes nucléaires, chimiques et biologiques et les possibilités énormes et croissantes des nouvelles technologies, la guerre a atteint une puissance destructrice incontrôlable qui touche de nombreux civils innocents. [...] Par conséquent, nous ne pouvons plus considérer la guerre comme une solution, car les risques seront probablement toujours supérieurs aux avantages hypothétiques qui lui sont attribués. Compte tenu de ce fait, il est très difficile aujourd'hui d'utiliser les critères rationnels élaborés au cours des siècles passés pour parler d'une éventuelle «guerre juste». [...]

Chaque guerre laisse le monde dans un état pire que celui dans lequel il l'a trouvé. La guerre est un échec de la politique et de l'humanité, une reddition honteuse, une défaite face aux forces du mal. [...]

Demandons aux victimes, [...] et cela ne nous dérangera pas d'être considérés

comme naïfs parce que nous avons choisi la paix.»

La guerre et la faim dans le monde

En vue de l'attribution du prix Nobel de la paix cette année au Programme alimentaire mondial des Nations unies – une organisation des Nations unies s'occupant du problème croissant de la faim dans le monde depuis 2015 et dont les ressources sont loin d'être suffisantes, si bien que ses rations alimentaires ont dû être réduites ces dernières semaines – une dernière citation de l'encyclique est ajoutée:

«Et avec l'argent utilisé pour les armes et autres dépenses militaires, nous mettons en place un fonds mondial pour mettre un terme à la faim une fois pour toutes et pour promouvoir le développement des pays les plus pauvres, afin que leurs habitants n'aient pas à recourir à des solutions violentes ou trompeuses ou à quitter leur pays à la recherche d'une vie plus humaine.»

participé en tant que chancelier allemand à une guerre contre la République fédérale de Yougoslavie (guerre en contradiction envers le droit international). Schroeder avait raison, même si peu de réactions publiques se manifestaient à ce sujet.

Le même Schröder s'est à nouveau exprimé dans le cadre de la campagne *Navalny*, mettant une fois de plus en garde contre les conclusions et les mesures hâtives en déclarant: «Ce qui se fait actuellement ne relève que de conjectures hypothétiques dénuées complètement de toute information réelle.»³ Schröder a raison, là aussi. Même M. Gernot Erler, politicien SPD [donc du même parti que celui de Schröder, ndt], ayant vivement critiqué M. Schröder par ses déclarations citées, vient de dire, lors d'une interview du 8 octobre, sur les ondes de la radio Deutschlandfunk: «Si vous regardez ce qui s'est passé d'un point de vue purement juridique, purement juridique, c'est correct...», pour ajouter aussitôt: «... mais non pas politiquement correct, bien sûr». M. Erler ne précisa pas ce qu'il voulait dire exactement. On peut néanmoins le deviner. En effet selon cette logique, le président russe Vladimir Poutine serait «politiquement» responsable chaque fois que quelqu'un se servirait d'une substance toxique dont on attribuerait la provenance d'une institution étatique russe. Il était déjà apparu au cours des enquêtes sur la campagne *Skripal* de 2018 que très probablement, non seulement l'Union soviétique et ensuite la Russie étaient en possession de

poisons appartenant au groupe *Novichok*, mais également des services secrets d'autres États.⁴

Quoi qu'il en soit, si vous entamez une recherche numérique, sur Google, en quête des réels propos de Gerhard Schröder, vous aurez du mal à les trouver. Les dix premières pages de *Google* (et même davantage) n'abondent que d'attaques très virulentes contre l'ancien chancelier Schröder («ce Schröder qui n'est rien qu'un domestique de M. Poutine, protégeant les meurtriers»⁵) datant des jours suivant le 1er octobre – un véritable «shitstorm».

Ne pas oublier George Friedman

Pour mémoire: *George Friedman*, ancien directeur de l'agence de renseignement privée américaine *Stratfor*, avait déclaré, lors d'une conférence du février 2015, sur la tribune du *Chicago Council on Global Affairs*: «Le principal intérêt de la politique étrangère américaine, au cours du siècle dernier, pendant la Première et la Deuxième Guerre mondiale ainsi que la Guerre froide, furent les relations entre l'Allemagne et la Russie; parce qu'unies, elles sont la seule puissance ayant la capacité de nous menacer. Notre principal intérêt était de veiller à ce que cela n'arrive pas.»⁶ Une voix comme celle de Gerhard Schröder dérange de tels concepts. Les mots clés nourrissant les conférences de George Friedman tous azimuts sont largement connus, il faut pourtant s'en souvenir de temps en temps.

A ce jour, on tente encore et toujours d'adapter la politique allemande à «l'intérêt principal de la politique étrangère américaine». Les articles d'orientation dans les grands médias, tel celui paru dans l'édition du 8 octobre 2020 de la «*Neue Zürcher Zeitung*», intitulé «La politique allemande à l'égard de la Russie au scrutin», ont apparemment pour tâche générale de travailler précisément dans ce sens. Par exemple en y disant que les diplomates à Berlin déclarent en toute confiance qu'après 15 ans, la chancelière se trouve actuellement «au bord du gouffre d'une politique allemande trop confiante à l'égard de la Russie». Lors de la présentation récente d'une enquête par la Conférence de Munich sur la sécurité, l'Allemagne s'est vue solliciter à enfin abandonner ses «tromperies envers elle-même» caractérisant sa politique extérieure et à réinstaller des rapports envers la Russie «plus pertinents et cohérents» – voilà donc comment on construit «des faits»...

Quelle sera la hauteur convenable du nouveau mur?

L'Allemagne doit donc aggraver ses relations avec son voisin, la Russie, et investir environ 30 milliards d'euros de plus par an dans l'armement (atteignant déjà plus de 45 milliards d'euros aujourd'hui) tandis que la pression s'accroît pour qu'elle réserve deux pour cent du produit intérieur brut au profit de l'armée. Depuis 20 ans, les préparatifs se poursuivent,

Suite page 4

C'est toujours la même rengaine

par Alfred de Zayas

La communauté internationale prétend qu'elle a un réel intérêt à promouvoir le plein respect des droits de l'homme pour tous les peuples et dans tous les pays.

Le *Haut-Commissariat aux droits de l'homme* a montré que ses services consultatifs et son assistance technique contribuent efficacement au renforcement de l'Etat de droit et des institutions étatiques promouvant et protégeant les droits de l'homme. L'ouverture d'un bureau du HCDH à Caracas, au Venezuela, en 2019, est une étape importante dans la coordination du soutien aux agences des Nations unies telles que le PNUD, le HCR, l'OMS et la FAO.

D'autre part, lorsqu'un pays est soumis à des sanctions économiques et à des blocus financiers, le résultat n'est pas une extension des droits de l'homme, mais exactement le contraire. L'expérience montre que lorsqu'un pays est confronté à une urgence nationale, lorsque son économie s'étouffe, lorsqu'il souffre d'un siège ou d'une guerre hybride non convention-

nelle, il resserre généralement les rangs et tente de retrouver la stabilité en restreignant temporairement certains droits civils et politiques – pour la durée de la crise.

Bien que l'article 4 du *Pacte international relatif aux droits civils et politiques* autorise certaines restrictions temporaires, par exemple la dérogation à l'article 9 (détention), à l'article 14 (procès équitable), à l'article 19 (liberté d'expression), à l'article 21 (liberté de réunion pacifique), à l'article 25 (élections périodiques), personne ne veut de ces exemptions.

Et nous ne pensons pas non plus que les exemptions soient une bonne chose, mais chaque Etat dispose d'une certaine marge de manœuvre pour déterminer dans quelle mesure l'ordre public est menacé par des incursions militaires, des activités paramilitaires, du sabotage – ou par des méthodes hostiles non conventionnelles telles que les sanctions, les blocus, les embargos, condamnés à plusieurs reprises tant par l'Assemblée générale que par le Conseil des droits de l'homme.

Ainsi, au lieu de faciliter l'amélioration de la situation des droits de l'homme dans un pays donné, les sanctions conduisent à des mesures d'urgence internes visant à rétablir la stabilité et l'ordre public. En d'autres termes, les sanctions sont contre-productives.

Si la communauté internationale veut vraiment aider un pays à améliorer sa situation en matière de droits de l'homme, elle doit s'efforcer de lever toutes les menaces étrangères, les sabotages, les sanctions et les blocus – car ils constituent des obstacles majeurs au bon fonctionnement de tout Etat dans une constitution démocratique et dans le cadre de l'Etat de droit.

Face aux menaces permanentes de *Donald Trump* et de *Mike Pompeo*, un vieux proverbe français semble être parfaitement vrai: «*Cet animal est très méchant. Quand on l'attaque il se défend.*»

(Traduction *Horizons et débats*)

Les actions ne sont pas des actifs tangibles

par Eberhard Hamer



Eberhard Hamer
(Photo mad)

Les spécialistes de la finance s'accordent à dire que la fabrication actuellement effrénée de l'argent, la multiplication des crédits et l'explosion de la dette mèneront, à moyen ou long terme, à la destruction de la valeur de l'argent. En réalité, une inflation de 5 à 10 % aurait dû se produire il y a longtemps déjà. Mais jusqu'à présent, elle a été empêchée par une politique mondiale de «barrage» contre l'inflation au travers de taux d'intérêt nuls des banques centrales, par le financement illimité d'Etats et d'entreprises très endettées au travers des fonds de ces mêmes banques centrales et par des «plans de sauvetage» de plusieurs milliers de milliards, voire – selon l'acception de la haute finance – par des «prêts perpétuels» (Soros), ne devant jamais être remboursés.

Le problème est donc le même que celui d'une rivière: les masses d'eau qui s'y écoulent continuellement finissent toujours par détruire les barrages. Il en va de même pour les flux d'argent de plus en plus forts qui finiront par détruire ce barrage contre l'inflation.

Nous savons clairement que le barrage contre l'inflation ne tiendra pas éternellement. Mais nous ne savons pas quand il chutera. Ce sera au plus tard lorsque les gens reconnaîtront la dévaluation de la monnaie à cause de l'augmentant de sa masse. Ainsi, ils réagiront en essayant d'échanger leur argent contre des biens matériels tangibles, augmentant ainsi à nouveau la vitesse de circulation de la monnaie et accéléreront de plus en plus le processus d'inflation (jusqu'à l'inflation galopante).

La bulle immobilière, les sommets des marchés boursiers ainsi que la hausse du prix de l'or sont des signes précoces que les investisseurs intelligents consacrent leur argent à des valeurs-refuge et à des actifs tangibles.

L'or apporte la sécurité, mais pas l'intérêt. La dévaluation croissante de l'argent va donc entraîner une nouvelle hausse du prix de l'or – mais uniquement en tant que «monnaie de fuite», et non en tant qu'investissement à rendement.

Certes, l'immobilier reste rentable (loyers, baux). Mais la bulle immobilière, actuellement exacerbée, réduit cette rentabilité. Les loyers annuels étant désormais vingt fois plus élevés, l'investissement dans l'immobilier est davantage un signe de fuite qu'un investissement de rendement. En outre, l'investisseur immobilier dans un bien résidentiel doit s'attendre à ce que nos politiciens plafonnent non seulement les loyers, mais introduisent également une péréquation des charges dès qu'un krach ferait éclater la bulle monétaire et que

les actifs monétaires commencent à fondre. Dans les réformes monétaires précédentes, seulement 50 % de l'immobilier a été dévalué par la péréquation des charges, alors que l'argent a été dévalué de 90 % – il est donc toujours plus rentable de rester dans l'immobilier que dans l'argent – les investisseurs immobiliers ne sortiraient vraisemblablement pas indemnes de la prochaine correction de la dette, ne serait-ce que comme victimes d'une prétendue «justice».

Les fonds d'investissement recommandent pour ces raisons les actions comme meilleur placement. Ils soulignent qu'en période d'inflation, les marchés boursiers montent et que derrière les actions se trouverait la valeur réelle d'une entreprise.

Les deux affirmations sont correctes en surface, mais sur le fond, elles ne vont pas assez loin:

– La hausse des marchés boursiers n'est pas réellement liée à une augmentation de la valeur des actions elles-mêmes. Une surabondance de liquidités entraîne beaucoup d'investissements en bourse et détermine donc à elle seule le prix des actions des entreprises. Ce n'est donc pas la valeur des entreprises qui est responsable de l'explosion des prix sur nos places boursières, mais l'excès de liquidité créé par les banques centrales. Cette présence d'argent en excès incite fortement les investissements financiers et fait donc augmenter les cours boursiers.

– Le fait que la hausse des cours boursiers ne doit pas nécessairement représenter une augmentation de la valeur des sociétés est également lié au fait que, dans la plupart des cas, la spéculation détermine les prix. Prenons l'exemple de *Wirecard*: l'explosion des prix du cours boursier de *Wirecard* était due à la spéculation, alors que l'action était en réalité sans valeur. Et lorsque tout a éclaté, les investisseurs demeuraient perdants.

Ensuite l'exemple de *Tesla*: Tesla est également susceptible de constituer une énorme bulle spéculative, mais son augmentation en prix n'est due jusqu'à présent qu'à son considérable et continu endettement. Derrière l'augmentation de l'action en question, ne se cache pas de dynamique économique durable, mais des investissements spéculatifs et des subventions gouvernementales (en Allemagne). Les investisseurs ne sont pas censés faire de bénéfices. Dès que la bulle sera reconnue, les prix chuteront – peut-être l'entreprise de façade s'écroulera elle-même.

Il y a encore l'exemple des start-ups: 90 % de toutes les start-ups échouent. Néanmoins, peu de secteurs de l'économie sont actuellement porteurs d'autant d'espoir que les start-ups puisque tant de prêts imprudents sont investis dans cet espoir et qu'en outre plus d'argent sera brûlé dans les start-ups que dans les entreprises existantes. La désillusion sera rapide dans la crise déjà naissante.

– En ce qui concerne les cours boursiers, les déclarations des dirigeants des banques centrales ont davantage d'influence que de la valeur des entreprises. Les commentaires et annonces positifs des directeurs des banques centrales font généralement monter les marchés boursiers; les commentaires négatifs les font baisser. En revanche, les annonces positives issues des entreprises elles-mêmes n'affecteront que le cours de l'action de cette entreprise. La spéculation porte moins sur la valeur des entreprises individuelles que sur l'évolution des données financières mondiales.

– Les exemples d'entreprises numériques et d'entreprises qui font des recherches sur un vaccin contre la corona montrent à quel point la spéculation internationale est débridée dans sa soif de faire des gains. Ce ne sont pas les valeurs des entreprises qui attirent les grands investissements, mais la tendance spéculative. La plupart des entreprises numériques ont peu ou pas de capital réel, seulement de l'espoir. Ils n'ont donc aucune sécurité substantielle à offrir, seulement des espoirs spéculatifs.

L'époque où nos entreprises travaillaient avec des capitaux élevés en se fondant sur l'argent des marchés boursiers tangibles (capital d'investissement), est révolue. En attendant, les entreprises porteuses d'espoir collectent la plupart des capitaux pour des espoirs spéculatifs sans créer d'actifs tangibles. A cet égard, les actions des sociétés sont aujourd'hui moins un actif matériel qu'une valeur spéculative.

L'auteur est suffisamment au courant, de par sa propre expérience, comment les banques et les entreprises manipulent les actions en bourse, en fonction de leurs objectifs. L'investisseur ne le sait normalement pas. Il ne sait pas que certaines annonces de sensation sur l'état d'une société ne servent qu'à vendre ses actions ou que certaines annonces négatives n'ont pour objectif que de manipuler le prix de l'action à la baisse pour pouvoir, ensuite, l'acheter à un prix inférieur. L'investisseur ne sait pas quel cours est manipulé et par quelle entreprise, par le biais de transactions légales (vente à découvert), illégales (délit d'initié) ou semi-légales (affaires du type *CumEx*).

L'action n'est donc pas seulement un objet de spéculation pour les grands mouvements monétaires et financiers et les variations des devises, mais aussi pour la manipulation des profits des grands actionnaires et des fonds. Etant donné que 70 % de nos actions DAX sont détenues par des fonds internationaux – principalement anglo-saxons, ces fonds manipulent le prix des actions de leurs participations dans leur propre intérêt, et non pour des raisons de bonne volonté.

Même *Donald Trump* l'a reconnu lorsqu'il a transféré deux milliards de dollars à *Blackrock* aux Etats-Unis, il y a quelques

mois, afin de manipuler les cours de la bourse à la hausse contre le danger d'un effondrement de l'économie dû au virus corona.

Par conséquent, le mythe répandu dans les milieux financiers selon lequel les actions sont des actifs tangibles est faux. Les actions ne sont que des valeurs spéculatives. La valeur matérielle des entreprises et même leurs perspectives de profit sont secondaires, et généralement sans importance pour la valeur marchande.

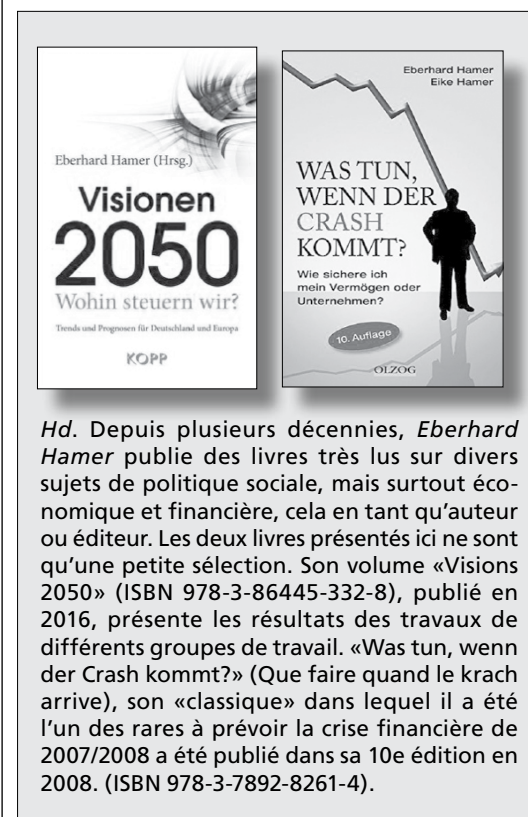
Ainsi, quiconque croit pouvoir échapper à la valeur monétaire tombante en achetant des actions devra bientôt constater – contrairement à ce qui se passe avec l'or et l'immobilier, qu'en cas de krach, les marchés boursiers comme toutes les valeurs financières, se précipiteront vers le bas, que les prétendus valeurs matérielles du marché boursier s'évaporeront pour atteindre peut-être 20 % (comme en 1930), que quiconque a construit sur des actions n'aura pas construit sur de la valeur réelle mais sur du sable mouvant.

Non seulement notre politique financière avec le partage de la dette européenne, l'explosion de la dette nationale, les «prêts perpétuels» et l'augmentation effrénée de la masse de l'argent par les banques centrales est une fraude. Mais aussi la bourse en tant que secteur financier n'est pas sûre en valeur réelle, mais représente l'espoir et la fraude.

Si de nombreux investisseurs s'en rendent compte et vendent, la bulle boursière s'effondrera, les valeurs d'espoir tomberont à la faible valeur résiduelle réelle des entreprises.

Après tout, contrairement aux investisseurs en obligations, les investisseurs en actions ne perdent pas tout, mais la majeure partie. •

(Traduction *Horizons et débats*)



Hd. Depuis plusieurs décennies, Eberhard Hamer publie des livres très lus sur divers sujets de politique sociale, mais surtout économique et financière, cela en tant qu'auteur ou éditeur. Les deux livres présentés ici ne sont qu'une petite sélection. Son volume «*Visions 2050*» (ISBN 978-3-86445-332-8), publié en 2016, présente les résultats des travaux de différents groupes de travail. «*Was tun, wenn der Crash kommt?*» (Que faire quand le krach arrive), son «classique» dans lequel il a été l'un des rares à prévoir la crise financière de 2007/2008 a été publié dans sa 10e édition en 2008. (ISBN 978-3-7892-8261-4).

«L'Allemagne, l'UE et la Russie ...» suite de la page 3

pas à pas, pour reconstruire un autre mur insurmontable entre l'Ouest et l'Est. Le plan le projetant fut développé, fin avril 2000, dans la capitale slovaque Bratislava, comme on vient de nous l'apprendre grâce à une coïncidence.

Le 12 octobre 2020, le Conseil des ministres des affaires étrangères de l'UE a «lancé de nouvelles sanctions contre la Russie» en raison de l'affaire Navalny suivant les propositions des ministres français et allemand des affaires étrangères. Ces deux hommes politiques ont justifié leur décision en déclarant, le 12 octobre, sur le magazine d'information publique *tagesschau.de* que «la Russie, n'ayant jusqu'à présent pas répondu aux appels à une enquête complète sur ce crime ni fourni d'explication crédible à cette cruelle tentative de meurtre [...]» il était donc évident pour eux «qu'il n'y avait pas d'autre explication plausible à l'empoisonnement de M. Navalny que l'implication et la responsabilité de la Russie». C'est un raisonnement scandaleux, vu qu'il émane de la part de deux hauts représentants d'un Etat de droit.

Délires à sanctionner

Il est toutefois intéressant de noter que ce langage appartient seul aux ministères des

affaires étrangères allemand et français tandis que le compte rendu officiel des décisions prises du Conseil des ministres des affaires étrangères de l'UE, le 12 octobre 2020, est de style plutôt sobre: «On a également abouti à un accord politique pour faire avancer l'initiative [franco-allemande] proposant des sanctions contre ceux qui sont impliqués dans la tentative d'assassinat d'Alexei Navalny.» Le 12 octobre, la *Deutsche Welle* a également fait preuve d'un écho différent de celui de la *tagesschau.de*, en affirmant que les diplomates allemands de l'UE espéraient que la dernière décision [du ministre des affaires étrangères de l'UE] réduirait également la pression sur le gouvernement allemand pour qu'il arrête le projet de gazoduc germano-russe Nord Stream 2 dans la mer Baltique. «Le gouvernement allemand», a-t-il déclaré, «s'en tient à son point de vue selon lequel ce projet économique n'a rien à voir avec l'empoisonnement d'un membre de l'opposition». Les propos du commissaire européen aux affaires étrangères, *Joseph Borell*, sont cités ainsi: «Il ne faut pas réduire la vision du monde entier à ce malheureux événement avec M. Alexei Navalny.» Et d'y ajouter une autre citation de M. Borell affirmant que l'UE devrait «continuer à coopérer avec la Russie car Moscou

jouait un rôle important dans de nombreux conflits».

Néanmoins, le 14 octobre 2020, l'UE a concrétisé ses plans de sanctions contre la Russie, en soumettant un nombre restreint de ressortissants russes, principalement membres de l'appareil de sécurité, à l'interdiction d'entrer dans l'UE, ensemble avec le gel de leurs avoirs. En outre, l'Institut de recherches d'Etat russe en matières chimiques et de la technologie organique sera également sanctionné sous prétexte que le poison trouvé à Navalny provenait de cet institut. Mais une fois de plus, le rôle de l'Allemagne trouve son écho particulier dans les médias, par exemple sur *tagesschau.de* qui dit: «C'est le gouvernement allemand qui a insisté sur la décision de sanctions, notamment parce qu'il espère qu'elles mettront fin au débat sur le gazoduc germano-russe Nord Stream 2.»

Selon cette même source, le ministre russe des affaires étrangères, *Sergueï Lavrov*, a annoncé des contre-sanctions russes à celles de l'UE suivant, comme il dit, la pratique habituelle dirigeant les rapports diplomatiques. Lavrov a de nouveau accusé les autorités allemandes de n'avoir présenté aucune preuve étayant l'incrimination de l'empoisonnement de M. Navalny. M. Lavrov a mis

l'accent sur le fait que l'Allemagne violait ainsi les règles juridiques internationales. Auparavant, M. Lavrov avait déjà averti l'UE du risque de l'interruption temporaire du dialogue. Les fonctionnaires responsables de la politique étrangères de l'UE ne comprennent pas, avait dit M. Lavrov, la nécessité d'un dialogue marqué par le respect mutuel. «Peut-être que nous devrions tout simplement arrêter de leur parler pendant un certain temps», a déclaré M. Lavrov. •

¹ Trois ans plus tard, on dira de la nouvelle chancelière Angela Merkel: «La chancelière ne veut pas d'un axe Paris-Berlin-Moscou» (Frankfurter Allgemeine Zeitung du 21/09/06)

² voir <https://www.youtube.com/watch?v=ydLINQBOFIU>

³ <https://www.a-b-communication.de/podcasts/>

⁴ Cf. par exemple <https://www.heise.de/tp/features/Wusste-die-Bundesregierung-dass-es-Nowitschokin-Labors-von-Nato-Laendern-gab-4060347.html>

⁵ C'est le titre avec lequel le journal allemand *Bild* a reproduit une interview d'Alexei Navalny du 7 octobre 2020.

⁶ Pour les extraits de ce discours voir: <https://www.zeit-fragen.ch/archives/2017/10-21-6-septembre/le-but-principal-des-Etats-Unis-est-d-empêcher-toute-alliance-entre-la-Russie-et-l-Allemagne.html>

⁷ voir <https://de.wikipedia.org/wiki/Bratislava-Konferenz>

Accord-cadre entre la Suisse et l'UE: clôturer les négociations en dignité

par Marianne Wüthrich

Après le rejet de l'initiative de la limitation modérée de l'immigration par le souverain (le peuple suisse du 27 Septembre), l'accord-cadre (accord institutionnel Ainst), qui avait été mis en suspens, doit être rapidement avancé. Les hauts dignitaires bruxellois ont applaudi, durant une soirée, les votants suisses pour leur «bonne compréhension de la démocratie», insistant maintenant avec impatience sur la signature rapide de l'accord-cadre. La stratégie des turbos européens à Berne, et ailleurs dans le pays, est de toute évidence censée fonctionner de la sorte: d'abord, on balaye l'initiative, puis on passe à la conclusion de l'accord-cadre. En agissant ainsi, on s'est appuyés sur un éventail d'information très coûteux contre l'initiative: «Non à l'attaque destructrice sur la voie bilatérale» et d'autres déclarations similaires ainsi que des propos criards et mensongers devaient imprégner l'esprit des électeurs et y rester, au moins jusqu'à la ratification du traité avec Bruxelles. Parce qu'en Suisse, il n'y a pas moyen de contourner le peuple. Mais le dicton de Tucholsky se confirme, là aussi: «Erstens kommt es anders, und zweitens als man denkt!» (Tout d'abord, les choses se passent différemment, et ensuite, différemment de ce que l'on avait prévu!) La critique fondamentale du traité institutionnel exprimée, en Suisse, au cours des deux ou trois dernières semaines, est accablante pour les turbos de l'intégration sans entraves. Le nombre et la qualité des personnes s'étant prononcé peut étonner.

Il est évident que la longue période de silence, qui s'est encore prolongée à la suite de la fermeture de Corona, a également eu ses bons côtés. On avait plus de temps pour réfléchir à tout cela.

Situation actuelle

Suite à une «consultation interne» que le Conseil fédéral a menée avec les cantons, les partis politiques et les partenaires sociaux au printemps 2019, un certain nombre de points sur lesquels le Conseil fédéral doit insister sont clairs: maintien des mesures d'accompagnement en matière de protection salariale, exclusion de certaines dispositions de la directive relative au droit des citoyens de l'UE du «développement dynamique» (immigration vers l'assistance sociale, droit de séjour des bénéficiaires de l'assistance sociale même en cas de chômage prolongé), restriction de l'interdiction des aides d'Etat dans l'UE.

Le dernier plan en date – qui a apparemment déjà été marchandé à Bruxelles – est la soi-disant «immunisation» suisse face à la protection des salaires suisses et sa réserve quant à la directive sur la citoyenneté de l'UE. L'hebdomadaire suisse *Sonntags Zeitung* commente: «Dans l'administration fédérale, la stratégie d'immunisation est considérée comme un moyen élégant de préserver autant de souveraineté que possible. En revanche, le principe de l'adoption automatique du droit et de la Cour de justice de l'UE en tant qu'organe de règlement des litiges est considéré comme impossible à supprimer du traité. Ce sont des éléments essentiels du marché européen»¹ (mise en relief par mw)

Après tout, le Conseil fédéral veut envoyer un nouveau négociateur à Bruxelles. Le négociateur actuel, Roberto Balzaretto, serait trop mou, selon le journal *Sonntags Zeitung*. Il faut quelqu'un «qui fasse preuve de plus de rigueur» et qui «fasse comprendre à Bruxelles qu'il ne s'agit pas seulement de clarifier quelques points, mais bien «de renégocier l'accord»² (mise en relief par mw). Le 14 octobre, le Conseil fédéral a nommé Livia Leu Agosti, aujourd'hui ambassadrice à Paris, pour succéder à M. Balzaretto. On verra cela ...

L'enjeu majeur: la souveraineté de l'Etat

Déjà une semaine avant le vote de dimanche, l'ancien conseiller fédéral Johann Niklaus Schneider-Ammann avait émis des objections de principe à l'égard de l'accord-cadre.³ Ceci est étonnant non seulement parce que son parti, le parti des affaires PLR, est le plus obstiné à s'engager pour une signature rapide de l'accord. Mais aussi parce que M. Schneider-Ammann a été membre du Conseil

fédéral de 2010 à 2018 et, conformément au principe de collégialité, a dû soutenir l'ensemble des négociations avec l'UE.⁴

Selon M. Schneider-Ammann, il ne suffit pas que la Suisse s'attaque aux trois problèmes mentionnés. «Dans les (post-) négociations, il est impératif que la question fondamentale de la souveraineté des Etats soit également abordée. L'équilibre trouvé dans les accords bilatéraux entre la souveraineté des Etats doit être également abordée. L'équilibre trouvé dans les accords bilatéraux entre la souveraineté de l'Etat et l'accès au marché intérieur a été perdu dans le projet de l'accord-cadre au détriment de la Suisse. La Suisse ne devrait pas accepter de devoir adopter une loi future, inconnue aujourd'hui, ni les décisions de la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) contraignantes pour le tribunal arbitral. La Suisse ne devrait pas non plus accepter l'extension de la clause guillotine (en cas de résiliation de l'accord-cadre, les Bilatérales I et tous les nouveaux accords d'accès au marché seraient résiliés), car cela constituerait une menace potentielle importante pour l'UE. L'ancien Conseiller fédéral a ajouté envers certains exposants des grandes entreprises: «Si l'on attache beaucoup plus d'importance à l'accès au marché qu'aux questions de souveraineté étatique, cela peut fonctionner. Mais le risque existe que la population ne soit pas convaincue de la nécessité d'un changement aussi radical. Un non du peuple ne profiterait à personne, pas même à l'UE.

«Aucun autre pays n'est mieux intégré en Europe que la Suisse»

M. Schneider-Ammann appelle le Conseil fédéral à se défendre contre les attaques et les menaces de Bruxelles: «Berne ne doit pas accepter cela.» La Suisse n'a pas du tout besoin de ce «projet déséquilibré», selon M. Schneider-Ammann, car «la circulation des personnes et des biens entre l'UE et la Suisse est impressionnante en comparaison internationale et reste très favorable à l'UE. Aucun autre pays européen, y compris les Etats membres de l'UE, n'est démographiquement et économiquement mieux intégré en Europe que la Suisse.» M. Schneider-Ammann conclut: «En résumé, cela signifie que la Suisse n'est pas un candidat d'acquisition. Nous sommes en bonne forme scientifique et économique et, grâce aux bonnes relations entre les partenaires sociaux, nous nous réjouissons de la paix sociale durable. Nous n'avons pas besoin d'adhérer à l'UE et nous n'avons pas besoin de nous satisfaire d'un accord-cadre déséquilibré.»

Alternatives à l'accord-cadre

- Suspendre les négociations jusqu'à la fin des négociations sur le Brexit: «Des réactions négatives de l'UE sont prévisibles», a déclaré Pirmin Bischof, membre du Conseil des Etats. Elle demeure pourtant intéressée par des relations stables avec la Suisse, ne serait-ce que pour des raisons purement économiques: «Après les négociations sur le Brexit, l'UE sera probablement plus encline à nous parler à nouveau d'une manière plus ouverte, factuelle et non idéologique. (Pirmin Bischof, membre du CVP)
- Accord intérimaire: «Dans cet accord, la Suisse réaffirmerait sa volonté de soutenir l'UE par une contribution généreuse à la cohésion, et Berne et Bruxelles continueraient à mettre à jour les traités comme d'habitude dans le cadre du courant normal.» (ancien conseiller fédéral Johann Niklaus Schneider-Ammann)
- «Le plan B serait probablement un retour à l'ancienne situation: des accords bilatéraux individuels seront élaborés lorsqu'il en existe un intérêt mutuel. Ce n'est pas l'idéal et ce n'est pas mon scénario préféré. Mais ce ne serait pas non plus un drame.» (Christian Levrat, président sortant du PS)
- De généreux paiements de cohésion en échange de l'arrêt des attaques incessantes: la Suisse participera au Fonds de reconstruction de la Corona de l'UE

Dans le même ordre d'idées, l'économiste en chef de la confédération des syndicats, Daniel Lampart se prononce ainsi: «La réalité est que dans de nombreux cas, l'UE profite davantage de ses liens avec la Suisse, ou que la Suisse a adapté de nombreuses réglementations en faveur de l'UE. [...] Dans aucun autre pays d'Europe, il n'y a autant de prestataires de services étrangers travaillant uniquement en Suisse (mesuré par la population résidente). A l'inverse, il n'y a guère d'entreprises suisses se rendant à l'étranger. [...] La Suisse est déficitaire vis-à-vis de l'UE, tant pour les biens que pour les services (tourisme, banques, assurances, etc.). Ce déficit risque de se creuser encore davantage avec le brexit.»⁵

Une partie du PDC rejoint les critiques par la voix d'un ancien haut magistrat

La déclaration de l'ancien conseiller fédéral, M. Schneider-Ammann a encouragé de nombreux politiciens et responsables d'associations à prendre la parole eux aussi, voix qui n'étaient pas aussi audibles auparavant. Dès le soir du jour du vote (27 septembre), la rédaction de la «Neue Zürcher Zeitung» s'est vue devoir conclure: «C'est un mystère de savoir comment un accord avec Bruxelles peut encore être conclu. Les partis, les syndicats et l'industrie définissent des conditions rigoureuses.»⁶

Le même soir, Pirmin Bischof, membre du Conseil des Etats (PDC Soleure), a pris la position suivante: «Nous avons besoin d'améliorations supplémentaires dans les questions relevant de la politique de souveraineté (l'adoption de la loi, la clause guillotine, la CJUE), sinon le traité échouera prochainement lors d'un référendum. En particulier, l'influence directe de la CJUE sur la législation et la juridiction en Suisse était «difficile à concilier avec notre système de démocratie directe et fédéraliste». Bischof a déjà soumis une interpellation le 25 septembre avec une série de questions concrètes au Conseil fédéral (interpellation 20.4255. «Accord-cadre institutionnel. Rectifier maintenant»). Par exemple: «Quelle est la procédure à suivre si l'UE rejette des demandes suisses importantes?» Voici la réponse de M. Bischof lui-même à cette question: «Dans ce cas, il serait préférable que le Conseil fédéral mette fin aux négociations de sa propre initiative.»⁷

Averti à juste titre – une autre surprise! – le rédacteur en chef de la *Sonntags Zeitung* («Tages-Anzeiger»), Arthur Rutishauser donne à réfléchir: «Si l'UE était prête à faire des compromis sur les trois points en question (protection salariale, la directive relative au droit des citoyens de l'UE, aides d'Etat) le Conseil fédéral n'aurait en fait guère d'autre

choix que de signer. Mais il s'agira aussi des questions fondamentales du règlement des différends et de la clause guillotine [...]. D'un point de vue suisse, signer une telle clause serait tout simplement stupide.»⁹

Les chefs du PS suisse: «L'euphorie de l'UE s'est largement évaporée»

Passons aux déclarations du parti social-démocrate. Dans le programme de leur parti, l'adhésion de la Suisse à l'UE reste l'objectif à poursuivre. C'est donc une bonne nouvelle d'entendre les déclarations claires de l'ancien président du parti, Christian Levrat, membre du Conseil des Etats, et du nouveau coprésident, le jeune conseiller national Cédric Wermuth, qui a pris ses fonctions le 17 octobre. Cédric Wermuth: «Nous voulons faire avancer l'intégration européenne de la Suisse. Mais il n'est pas de notre devoir de sauver à tout prix ce traité raté.»¹⁰ Christian Levrat est encore plus clair: «Un avortement n'est pas non plus la fin du monde. Dans les négociations, il faut toujours compter avec l'option de l'échec.» M. Levrat ajoute: «L'euphorie européenne qui prévalait à mes débuts s'est largement évaporée, même au sein du PS. Nous avons intérêt à ce que l'UE soit forte et performante. Mais il est évident qu'il n'y a actuellement aucun motif de faire de nouveaux pas vers le rapprochement. C'est compréhensible. L'UE n'est guère plus progressiste que nous dans le domaine social.»¹¹ (mise en relief par mw)

La CJUE place la liberté des entreprises au-dessus de la protection des employés

Daniel Lampart, chef du secrétariat et économiste en chef de l'Union syndicale suisse (USS), utilise l'exemple de la protection des salaires en Suisse pour expliquer ce que signifierait concrètement la subordination de la Suisse à la juridiction de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE). Si la Suisse devait adopter la directive européenne sur le détachement de travailleurs, la CJUE évaluerait si la protection salariale suisse est proportionnée au sens de cette directive. Cependant, selon Daniel Lampart, la CJUE ne veut pas en premier lieu protéger les intérêts des salariés, mais plutôt faire respecter les «quatre libertés fondamentales» des entreprises: «Dans divers arrêts depuis 2007, la CJUE a conclu à plusieurs reprises que les dispositions relatives à la protection des salaires et des salariés sont contraires au marché intérieur, et elle a régulièrement placé la liberté de l'entrepreneur d'offrir ses services au-dessus du droit des salariés d'être protégés dans leurs droits.»¹² Et nous sommes sensés soumettre nos affaires à cette cour?

Dans la même déclaration, la USS montre clairement que la manière suisse de faire respecter les conditions de travail et les salaires ne correspond pas au modèle de l'UE. Car ce ne sont pas les autorités de l'Etat mais les partenaires sociaux eux-mêmes qui effectuent les contrôles dans notre pays – tout à fait dans l'esprit de la structure étatique suisse de démocratie directe fondée sur la confiance mutuelle. Une telle chose est impensable pour la bureaucratie bruxelloise. En Suisse, les normes minimales sont fixées dans les conventions collectives de travail, selon l'USS: «Le respect de ces normes est contrôlé par des commissions paritaires entre employeurs et syndicats, il est appliqué au moyen de sanctions (pénalités contractuelles). Cette méthode d'exécution est unique en Europe. Le danger est très grand que la Commission européenne ou la CJUE interdisent à la Suisse de le faire en totalité ou en partie.»

Les partenaires sociaux unis dans leur critique de l'accord-cadre

Le chef de l'association *Economiesuisse* est depuis des années favorable sans équivoque à la signature de l'accord-cadre car il crée «une base stable et durable» pour les relations économiques avec l'UE (*economiesuisse.ch*: Accord institutionnel Suisse-UE). *Economiesuisse* est fortement soutenue par le groupe de réflexion *Avenir Suisse*. Tous deux se préoccupent principalement de fournir une «base

La résistible ascension des simplistes

par Marco Polli*

«Notre pays repose sur le principe de la diversité dans l'unité, et la diversité est toujours préférable au simplisme.»

Brigitta Gadiant

Je suis né à Genève d'une mère argovienne et d'un père tessinois qui se sont établis à Genève peu avant ma naissance. La langue maternelle de maman était l'allemand et celle de papa l'italien. Du moins, pour ce qui concernait l'écrit. En fait, ils parlaient respectivement le dialecte argovien et le patois tessinois et étaient trilingues. En famille nous n'avons parlé que le français. En période d'après-guerre, l'allemand et l'italien étaient mal vus à Genève, et mon frère et moi avons résisté aux tentatives de maman de nous initier à sa langue maternelle.

D'une manière ou d'une autre, j'ai tout de même appris à comprendre leurs langues. Avec la force des préjugés, la conviction que les langues ne sont pas un problème s'est formée en moi. Je n'imaginai pas le moins du monde

* Marco Polli, auteur, enseignant, publiciste et metteur en scène, résidant à Genève, professeur émérite d'allemand, de français et de philosophie aux deux célèbres collèges (Collège Voltaire et Collège Calvin à Genève), a étudié et publié intensément sur des questions culturelles, linguistiques et politiques. Il a notamment été président de la Commission des langues vivantes de la Commission consultative de l'Association des professeurs de lycée suisse. Dans le cadre de ses activités en matière de politique linguistique, l'auteur a également présidé la commission préparatoire de l'Association suisse des professeurs de lycée, faisant autorité en la matière. Il a procédé à la reformulation de l'article sur les langues, dans la Constitution fédérale suisse, au sujet de la nouvelle instauration supplémentaire et problématique de l'anglais au détriment des autres langues nationales suisses.

être en possession d'un trésor qui me reliait à ma patrie quadrilingue. La Suisse était pour moi une abstraction, une réalité administrative: Curieusement, c'est Brusino-Arsizio qui figure comme lieu d'origine sur mon passeport, on ne trouve aucune trace de Dottikon, en revanche.

Le jeune intellectuel que j'étais voguait dans les hautes sphères. J'étais apatride, sans aucun ancrage. Il m'a fallu du temps pour que je me sente Suisse et que je puisse m'en réjouir. Cette prise de conscience n'était pas de nature idéologique, elle n'avait rien à voir avec un quelconque nationalisme. Elle renvoyait à des émotions, à des reminiscences enfantines, avec des images et les sonorités des langues maternelles de mes parents. Dottikon, Brusino-Arsizio et Genève (les Eaux-Vives) forment un triangle qui détermine mon identité multilingue.

A douze ans, je suis entré au très vénérable Collège Calvin. Dès lors, je ne voyais guère mes camarades de jeu du quartier; ils fréquentaient d'autres écoles ou étaient précocement entrés dans la vie professionnelle. Nos chemins se sont séparés. Par hasard, je m'étais lié d'amitié avec un groupe d'étudiants allemands. Très rapidement j'ai appris leur langue que je parlais désormais couramment et qui a bientôt pris la place d'une seconde langue maternelle, dans laquelle j'ai appris à exprimer des sentiments nouveaux comme l'amour. Je me sentais étranger au Collège Calvin, comme une espèce de passager clandestin, à cause de mes origines sans doute. Ce n'est que plus tard que j'ai pris conscience que ma mère avait vécu la même altérité à Ingenbohl, comme fille d'ouvrier à qui on faisait la charité parmi des princesses en devenir. Pourtant, les deux der-

nières années de collègue ont été une période de découvertes enthousiasmantes, au travers des cours d'allemand, de Goethe et Schiller, de Dürrenmatt, de Kafka, de Thomas Mann et d'une kyrielle d'auteurs contemporains allemands. Camus et Diderot en français, aussi. Mon zèle a rencontré la reconnaissance et les encouragements de certains de mes professeurs. Je voulais apprendre la philosophie, et j'ai choisi l'allemand et le français en seconde et troisième branche. Et c'est ainsi que je suis devenu professeur secondaire d'allemand, de français et de philosophie.

Mon intérêt pour l'histoire suisse a été éveillé par les débats sur l'enseignement des langues étrangères. Comme président de la Commission Langues Vivantes de la Société Suisse des Professeurs de l'Enseignement Secondaire, j'ai suivi l'interminable débat de sept ans (du tournant du millénaire à juin 2007) autour de la création d'une loi sur les langues nationales, au Conseil national. Les opinions entre ceux qui soutenaient la situation actuelle, accordant la priorité au multilinguisme helvétique et les défenseurs d'un enseignement prioritaire de l'anglais étaient tranchées. Avec une ironie mordante, la conseillère nationale grisonne Brigitta Gadiant résuma la situation avec cette formule: «Notre pays repose sur le principe de la diversité dans l'unité, et la diversité est toujours préférable au simplisme.»¹ Le combat engagé ce 21 juin 2007 entre les *Diversitaires* et les *Simplistes* s'acheva par la victoire des *Diversitaires*: la Loi sur les langues² y compris l'article 15 qui donnait la priorité à une langue nationale fut adoptée par une majorité de 87 voix contre 68. Mais l'Assemblée fédérale en décida autre-

ment et opta pour une soi-disant «solution de compromis» en introduisant deux langues précoces: la première dès 8 ans, la seconde à 10 ans et en laissant la liberté de choisir en priorité l'anglais ou la deuxième langue nationale aux cantons. Aujourd'hui, tous les cantons allemands commencent par l'anglais. C'était là leur objectif. Alors que les cantons romands maintiennent l'allemand.

La diversité linguistique est l'un des piliers sur lequel repose notre identité et notre culture, et il s'agit là d'une chance. Mais la maîtrise de plusieurs langues ne va pas de soi, cette aptitude ne vient pas spontanément: on doit s'en préoccuper et elle doit être encouragée. Le multilinguisme helvétique a une histoire et un statut. C'est Napoléon qui, en 1798, a été le premier à avoir l'idée de reconnaître un statut d'égalité de droit entre les trois communautés linguistiques d'alors. La Restauration l'a supprimé en 1814, à une époque de régression assez semblable à la nôtre depuis 1989 et la Constitution de 1848 l'a rétabli. Enfin, en 1938, est venu s'ajouter le romanche avec un statut particulier.

La diversité culturelle et linguistique, ancrée dans la Constitution fédérale (art. 2 et 69), est notre atout majeur. Elle a fait de la Suisse l'Etat le plus moderne d'Europe, et garantit l'unité et la paix civile de notre pays depuis 172 ans. Les conséquences de la suppression de fait de ce statut sont imprévisibles.

¹ B.G. joue sur l'opposition Vielfalt (diversité) et le double sens de Einfalt (unité, simplicité, mais aussi simplisme, stupidité)

² Loi fédérale sur les langues nationales et la compréhension entre les communautés linguistiques (Loi sur les langues)

«Accord-cadre entre la Suisse et ...»

suite de la page 5

stable» aux grandes entreprises mondialisées et sont moins intéressés par la préservation du modèle d'Etat suisse et des préoccupations de partenaires sociaux dans les entreprises. Mais selon l'Office fédéral de la statistique, les PME (avec moins de 250 employés) représentent plus de 99 % des entreprises suisses, à savoir (en 2018) 591 016 entreprises avec plus de 3 millions d'employés! Il est d'autant plus réjouissant que d'autres acteurs de l'économie suisse ont récemment pris la parole.

Ce n'est que récemment qu'on a appris que l'Association patronale suisse, l'Union suisse des arts et métiers (USAM), et l'Union syndicale suisse (USS) et l'organisation faitière indépendante des travailleurs Travail. Suisse avaient adressé une lettre commune au Conseil fédéral le 14 août 2020. Les quatre grandes organisations faitières des partenaires sociaux proposent diverses solutions. Celles-ci vont de la simple exclusion des trois «éléments considérés par la politique intérieure comme incapables de gagner une majorité» à l'exclusion de l'ensemble de l'Accord sur la libre circulation des personnes (défendu bec et ongles par les turbos de l'UE juste avant le vote du 27 septembre!) jusqu'au modèle classique et bilatérale du système de règlement des différends (sans ultime jugement du CSUE).

Il est également intéressant de noter que l'accord-cadre «sera probablement soumis à un référendum obligatoire et nécessite donc l'approbation du peuple et des cantons» (mise en relief par mw). Le Conseil fédéral a jusqu'à présent accordé une large place à cette question. Toutefois, étant donné que la proposition de l'EEE, d'une portée similaire, a été soumise à un référendum obligatoire, la réponse est claire en droit constitutionnel.

Un réseau entrepreneurial non partisan contre l'accord-cadre – enfin!

Les trois entrepreneurs Urs Wietlisbach, Alfred Gantner et Marcel Erni, propriétaires de la société financière à succès Partners Group à Baar (canton de Zoug), sont en train de constituer un réseau d'entrepreneurs avec des centaines de personnes décidés à s'opposer à l'accord-cadre avec l'UE. Les trois entrepreneurs soulignent qu'ils n'ont rien à voir avec l'UDC. Il est regrettable que le ton régnant actuellement la politique suisse soit souvent si aigu que certains se trouvent

obligés de prendre leurs distances envers d'autres concitoyens – mais il est réjouissant de constater qu'outre l'UDC, qui s'est toujours opposée à une intégration plus étroite de la Suisse dans l'UE, d'autres groupes de citoyens et d'entrepreneurs émergent désireux de préserver la voie libérale et démocratique directe de la Suisse. Après tout, il y a de nombreux entrepreneurs en Suisse, comme l'ancien conseiller fédéral Johann Niklaus Schneider-Ammann cité ci-dessus (il a dirigé pendant des décennies une entreprise dans le secteur de l'ingénierie), qui mettent la souveraineté suisse au premier plan.

Les entrepreneurs du Partners Groupe estiment que la Suisse a besoin de bonnes relations avec l'UE. Mais avec l'adoption dynamique de la législation européenne, l'accord-cadre «met en danger le fédéralisme et le cœur de la démocratie directe». Après tout, le droit d'initiative et de référendum serait effectivement aboli. Si ces concitoyens suisses, à l'avenir, se décident à entreprendre un référendum contre un nouveau développement issu de l'UE, par exemple relevant de nouveaux prescriptions au niveau juridique, «cela leur coûterait trop cher dans le contexte des mesures de rétorsion dont dispose l'UE».¹⁴ Alfred Gantner souligne qu'Économiesuisse et le groupe de réflexion Avenir Suisse ne représentent certainement pas les préoccupations des Suisses, mais celles des multinationales». Pour lui, un avenir pour la Suisse sur la base de l'accord-cadre «n'entre pas dans les développements que je souhaiterais pour mes petits-enfants. Accepter automatiquement une loi qui s'impose, définie ailleurs, signifie de renoncer à être un Etat digne de ce nom.»

M. Gantner souligne qu'il existe de bonnes raisons, aussi bien pour la Gauche que la Droite, de s'opposer à l'accord. Les inquiétudes des syndicats sont justifiées: «Si nous adoptons automatiquement le droit européen, nous ne pouvons plus contrôler toutes ces idées néo-libérales qui envahissent l'Europe. Ce ne serait pas souhaitable quant au droit du travail, par exemple».

En résumé il faut voir la totalité

En lisant les déclarations des différentes perspectives politiques et des partenaires sociaux des deux côtés et en les englobant dans une vue d'ensemble, nous ne pouvons que nous réjouir du solide ancrage du peuple suisse dans ses fondements, du sens de la démocratie, de notre compréhension de l'Etat indéniabie. Les négociateurs bernois, également

les autorités responsables, pourraient bien afficher un peu plus de confiance. Au lieu de se montrer intimidés par les bureaucrates de Bruxelles ou de s'empresser à leur offrir des faveurs, ils feraient mieux leur faire comprendre l'essence même du concept d'Etat suisse.

Donnons la parole à trois Suisses qui, de leur propre point de vue, expriment les pierres angulaires de l'enjeu

Carl Baudenbacher, ancien président de la Cour de justice de l'AELE: «Depuis une vingtaine d'années, un réseau d'accords bilatéraux existe entre la Suisse et l'UE, administré par des comités mixtes. En cas de conflit, ils s'assoient ensemble et tentent de trouver une solution négociée. Il est incontestable pour les deux parties que cette coopération est très fructueuse. Néanmoins, l'UE tente de modifier en sa faveur l'équilibre qui, de l'avis des deux parties, a caractérisé jusqu'à présent la relation bilatérale. [...] Le refus de l'équivalence boursière au cours de l'été 2019 était discriminatoire, et les menaces constantes de désavantages économiques et politiques au cas où l'A. inst ne serait pas signé sont inacceptables.»¹⁵

Thomas Aeschi, chef de groupe de l'UDC: «La sécurité juridique va diminuer parce que nous ne pouvons plus déterminer notre propre loi. Nous ne savons pas quelles idées de réglementation l'UE va proposer – et pourtant nous nous engageons à tout faire. C'est absurde. Nous pouvons régler notre système politique, axé sur le peuple, beaucoup plus intelligemment qu'avec un colosse comme l'UE avec ses accords d'arrière-boutique. En dehors de cela, la liberté de circulation concerne des domaines très sensibles comme la réglementation du marché du travail ou l'accès à la sécurité sociale. Il serait absolument négligent d'ériger l'UE en législateur dans ces domaines vitaux.»¹⁶

Pierre-Yves Maillard, président de la Confédération suisse des syndicats: «Pour nous, syndicats, il est crucial que nous disposions d'exceptions contraignantes pour la protection des salaires et le service public. Sur le niveau politique, bien sûr, le problème demeure: dans les autres domaines concernés, la Suisse s'engagerait à toujours adopter, en principe, le droit communautaire. Il s'agit moins du problème des «juges étrangers» que de celui de la démocratie. Une telle construction rendra très difficile, à l'avenir, la réalisation d'un référendum, droit vital en Suisse, d'autant plus que le

changement de la Constitution suisse exige non pas seulement la majorité des votants, mais également des cantons (majorité des Etats). La volonté de la population suisse se reflète mal au sein des cercles diplomatiques. Au fond, les gens veulent davantage d'influence démocratique sur leur avenir, pas une diminution!»¹⁷

¹ von Burg, Denis. «Rahmenabkommen mit der EU. Der Bundesrat will einen neuen Unterhändler nach Brüssel schicken», dans: *SonntagsZeitung* du 11/10/20

² von Burg, Denis; Aebi, Mischa. «Beziehung Schweiz-EU. Immunisierung: So soll der Rahmenvertrag gerettet werden», ds.: *SonntagsZeitung* du 3/10/20

³ V. Schneider-Ammann, Johann Niklaus. «Rahmenabkommen: Drei Klarstellungen reichen nicht aus. Die Souveränitätsfrage muss angesprochen werden», ds.: *Neue Zürcher Zeitung*, 19/09/20

⁴ «Le Conseil fédéral est une institution d'Etat à responsabilité collective, ce qui signifie que ses membres ont à défendre ses décisions vers l'extérieur, même au cas où ils adopteraient, personnellement, une opinion différente.» (eda.admin.ch. Conseil fédéral)

⁵ Lampart, Daniel. «Professionelles Verhandlungspowerplay der EU beim Rahmenabkommen – die Schweiz muss hier noch stark zulegen» du 03/10/20

⁶ Schäfer, Fabian. «Die Bilateralen sind vorerst gerettet, aber für den Rahmenvertrag sieht es schlechter aus denn je», *NZZ online* du 27/09/20

⁷ Schäfer, Fabian. «Die Bilateralen sind vorerst gerettet, ib.

⁸ Birrer, Raphaela; Fellmann, Fabian. Interview mit Gerhard Pfister. «Gopfriedstutz, dafür sind die Bundesräte doch gewählt!», ds: *Tages-Anzeiger* du 28/09/20

⁹ Rutishauser, Arthur. «Streit ums Rahmenabkommen. Der Bundesrat sitzt in der Europafalle», ds: *SonntagsZeitung* du 04/10/20

¹⁰ Schäfer, Fabian. «Die Bilateralen sind vorerst gerettet, loc.cit.

¹¹ Friedli, Daniel; Kucera, Andrea. «Christian Levrat: «Die EU-Euphorie ist weitgehend verflogen, auch in der SP», ds. *NZZ am Sonntag* du 04/10/20

¹² «Rahmenabkommen und Flam: Die Position des SGB» 23/09/20. «Das vorliegende Rahmenabkommen ist eine Gefahr für Löhne und Arbeitsplätze»

¹³ *sgv(f)usam 6BIUSS - RTR*

¹⁴ von Matt, Othmar. «Neue Attacke gegen das Rahmenabkommen: Milliardenschwere Unternehmer nehmen den Kampf auf», ds: *Luzerner Zeitung* du 07/10/20

¹⁵ Andenas, Mads; Baudenbacher, Carl. «Das InstA – ein «EWR des armen Mannes», ds. *Neue Zürcher Zeitung* du 12/10/20

¹⁶ «Vermutlich wird die EU uns mit schwammigen Zusatzklärungen abspeisen», ds. *Neue Zürcher Zeitung* du 14/10/20

¹⁷ «Es geht hier um Demokratie», ds. *Neue Zürcher Zeitung* du 14/10/20

Le «Cancel Culture» encourage le conformisme des idées

Une lettre pour la justice et un débat ouvert

ef. Le 7 juillet 2020, dans le mensuel américain *Harper's Magazine* a été publié – initialement en ligne – «A Letter on Justice and Open Debate», manifeste signé par 150 auteurs, universitaires et intellectuels de renom. Font partie du large éventail de signataires Noam Chomsky, Daniel Kehlmann, Salman Rushdie, Francis Fukuyama, Michael Ignatieff... tous se prononçant décidément contre la restriction massive du débat public.

«Der Freie Deutsche Autorenverband» (Association des auteurs allemands libres, voir encadré) a traduit et publié la lettre destinée au monde germanophone. Sur son site web, l'association informe les intéressés en déclarant que leur manifeste «a également trouvé un écho dans les feuillets de langue allemande – mais sans ajouter l'intégralité du texte traduit. Nous, le Freie Deutsche Autorenverband, voudrions combler cette lacune en le publiant entièrement, et en allemand. Cette publication ne signifie pas obligatoirement qu'en tant qu'association, nous partageons entièrement les différents points de vue des signataires. Notre souhait se borne avant tout, de donner la possibilité à chacun de nos lecteurs de se faire son propre avis, en ayant connaissance du texte en entier».

Le mouvement «Cancel Culture» désigne le phénomène soi-disant nouveau selon lequel, par exemple, certaines personnes ou leurs déclarations sur internet sont supprimées («cancelled» en anglais) par une autre personne; actions allant, dans certains cas, jusqu'à enlever des statues ou des monuments des endroits publics ou à l'annulation d'événements. Pourtant, ce phénomène n'est pas seulement américain. Il existe, également en Europe, suffisamment d'exemples de personnes ayant vécu des expériences similaires de celles issues de *Cancel Culture*. Parmi eux, on trouve le chercheur suisse sur la paix Daniele Ganser (annulation de l'événement), l'humoriste autrichienne, Lisa Eckhart (en raison de sa critique du «mouvement me-too»), l'humoriste et auteur Dieter Nuhr (par exemple en raison de sa critique de Greta Thunberg) ainsi que de plus en plus de journalistes des médias des deux bords de l'Atlantique. Les exemples sont nombreux, même s'ils remontent à des époques plus lointaines, comme par exemple le limogeage médiatique de l'ancien ennemi préféré de la Gauche, l'historien Ernst Nolte [isolement après l'*Historikerstreit* (la querelle des historiens) de 1986/87], ou celui de l'historien et chercheur sur la violence Jörg Baberowski (depuis 2015) – la liste en est longue. Depuis le mois de juillet, se développe un mouvement de résistance aux Etats-Unis. C'est une raison suffisante pour le journal *Horizons et débats* d'imprimer cet appel dans son intégralité.

A ce propos, en Suisse, Milosz Matuschek (avocat et jusqu'à récemment chroniqueur au «*Neue Zürcher Zeitung*») et Gunnar Kaiser (écrivain) l'ont publié, le 1^{er} septembre. Jusqu'à présent, plus de 17 000 personnes l'ont cosigné.

«Nos institutions culturelles sont actuellement sous pression. De vives protestations pour la justice sociale et ethnique conduisent à un appel, attendu depuis longtemps, à la réforme de la police, parallèlement à des demandes plus ambitieuses pour une plus grande égalité et une meilleure intégration dans notre société, notamment dans l'enseignement supérieur, le journalisme, la distribution de fonds provenant de fondations philanthropiques et les arts.

Mais ces considérations nécessaires ont également intensifié un nouveau type d'attitudes morales et d'activité politique qui tend à affaiblir nos règles de débat ouvert et de tolérance des différences et à promouvoir le conformisme idéologique. Si nous applaudissons la première évolution, nous élevons également la voix contre la seconde. Les forces de l'illibéralisme se renforcent dans le monde entier et ont un puissant allié en la personne de Donald Trump qui représente une réelle menace pour la démocratie.

Mais la résistance ne doit pas se durcir vers une propre version du dogme ou de la coercition – exploités déjà par les démagogues de droite. Ce que nous entendons par inclusion ne peut être obtenu qu'en dénonçant le climat d'intolérance prévalant déjà de tous côtés.

Le libre échange d'informations et d'idées, élément vital de toute société libérale, est chaque jour plus restreint. Alors que nous nous y attendions, y compris de la part de la droite radicale, l'esprit de censure se répand de plus en plus dans notre propre culture et engendre une intolérance à l'égard d'opinions différentes. En effet, les rituels publics de dénonciation et d'exclusion et la tendance à analyser des questions complexes basée sur la vision étroite des certitudes morales trouvent de plus en plus d'adeptes.

Nous continuons à nous tenir à la pratique d'une opposition robuste et même sarcastique de tous les côtés. Mais aujourd'hui, l'appel à des représailles immédiates et sévères en réponse à des allégations de méfaits en pensée ou en parole n'est que trop répandu.

Plus inquiétant encore est le fait qu'en mode panique, les chefs d'institutions

L'association des auteurs allemands libres

L'association des auteurs allemands libres (FDA) est une organisation professionnelle pour les auteurs germanophones et les héritiers d'auteurs de toute nationalité. La FDA n'est pas liée à des groupes idéologiques, économiques, syndicaux ou financiers, à des partis politiques ou à des gouvernements.

Ses origines remontent à loin. En 1909, l'association pour la protection des écrivains allemands «Schutzverband deutscher Schriftsteller» (SDS) a été fondée. Sa tâche consistait à fournir une protection juridique contre l'ingérence de l'Etat dans le travail littéraire. La FDA poursuit la tradition de la «Schutzverband Deutscher Schriftsteller». Elle s'inscrit également dans la tradition de l'Académie allemande des arts et des sciences en exil. Cette académie a été fondée à New York, en 1936, par Hubertus Prince zu Löwenstein, qui a été élu premier président de la FDA en 1973 lors de sa fondation et qui a été réélu jusqu'à sa mort en 1984. Les présidents de longue date du conseil des auteurs étaient Golo Mann et Erwin Wickert. Parmi les membres fondateurs et honoraires de la FDA figurent des exilés et des persécutés du Troisième

Reich tels que Martin Beheim-Schwarzbach, Margarete Buber-Neumann, Cornelia Gerstenmeier, Hans Habe, Gerhard Löwenthal, Hans Sahl, Wolfgang Stresemann, Volkmar Zühlisdröff. Ces artistes ont décidé d'être libres au vrai sens du terme, en n'adhérant ni à un parti ni à un syndicat. Une particularité est qu'ils ont fait preuve de solidarité avec les auteurs de la RDA au-delà des frontières et ont accepté sans hésitation les artistes expatriés.

En 1973, la FDA s'est scindée, certains de ses membres ont rejoint l'Union industrielle de l'imprimerie et du papier (Verdi) et sont aujourd'hui membres de l'Association des écrivains allemands (VS).

La FDA a été fondée le 25 février 1973. Aujourd'hui, elle travaille de manière indépendante pour l'unité spirituelle de l'Europe dans la diversité culturelle de ses régions et s'oppose à toute forme d'extrémisme de droite ou de gauche ainsi qu'à l'intolérance envers la religion, la race, l'origine ou le sexe (préambule des statuts de la FDA du 22 octobre 2004).

(Texte composé à partir de l'auto-portrait de l'association)

recourent à des mesures punitives hâtives et excessives au lieu d'engager des réformes bien pensées. Des éditeurs sont licenciés pour avoir publié des articles controversés, des livres sont retirés du marché pour leur prétendue inauthenticité, des journalistes se voient interdire d'écrire sur certains sujets, des professeurs sont soumis à une enquête s'ils citent des œuvres littéraires dans leurs cours, un chercheur est licencié pour avoir diffusé une étude universitaire examinée par des collègues avant sa publication, et les présidents d'organisations sont licenciés pour des délits classés en fait, comme des inepties.

Quels que soient les arguments avancés dans chaque cas, le résultat est le suivant : les limites de ce qui peut être dit sans

menace de représailles sont de plus en plus étroites.

Nous en payons déjà le prix en ce sens que les écrivains, les artistes et les journalistes, dans un souci d'évitement des risques, ne s'écartent plus du consensus, voire n'argumentent plus de manière suffisamment pointue – de peur de perdre leur gagne-pain.

Cette atmosphère oppressante finira par nuire aux préoccupations les plus importantes de notre époque. La restriction du débat, qu'elle soit le fait d'un gouvernement répressif ou d'une société intolérante, doit nécessairement nuire à tous ceux n'ayant pas de pouvoir et rendre difficile la participation démocratique de tous les autres. La bonne façon de s'attaquer aux idées fausses est de les exposer en tant que telles, en argumentant et en convainquant l'autre, et non en essayant de les faire taire ou de les faire disparaître. Nous rejetons le faux choix entre la justice et la liberté, car les deux ne peuvent exister qu'ensemble.

En tant qu'écrivains, nous avons besoin d'une culture nous donnant un espace pour expérimenter, où nous pouvons prendre des risques et même commettre des erreurs. Nous devons défendre la possibilité d'opinions dissidentes avec une reconnaissance mutuelle de la bonne volonté, sans risque de conséquences professionnelles dévastatrices. Si nous ne défendons pas les fondements de notre travail, nous ne devons pas attendre du public ou de l'Etat qu'ils le fassent à notre place.»

Source : <https://fda.de/jbb>

«Cette atmosphère oppressante finira par nuire aux préoccupations les plus importantes de notre époque. La restriction du débat, qu'elle soit le fait d'un gouvernement répressif ou d'une société intolérante, doit nécessairement nuire à tous ceux n'ayant pas de pouvoir et rendre difficile la participation démocratique de tous les autres. La bonne façon de s'attaquer aux idées fausses est de les exposer en tant que telles, en argumentant et en convainquant l'autre, et non en essayant de les faire taire ou de les faire disparaître. Nous rejetons le faux choix entre la justice et la liberté, car les deux ne peuvent exister qu'ensemble.»

Signataires de la lettre: Elliot Ackerman, Saladin Ambar, Rutgers University, Martin Amis, Anne Applebaum, Marie Arana, author, Margaret Atwood, John Banville, Mia Bay, historian, Louis Begley, writer, Roger Berkowitz, Bard College, Paul Berman, writer, Sheri Berman, Barnard College, Reginald Dwayne Betts, poet, Neil Blair, agent, David W. Blight, Yale University, Jennifer Finney Boylan, author, David Bromwich, David Brooks, columnist, Ian Buruma, Bard College, Lea Carpenter, Noam Chomsky, MIT (emeritus), Nicholas A. Christakis, Yale University, Roger Cohen, writer, Ambassador Frances D. Cook, ret., Drucilla Cornell, Founder, uBuntu Project, Kamel Daoud, Meghan Daum, writer, Gerald Early, Washington University-St. Louis, Jeffrey Eugenides, writer, Dexter Filkins, Federico Finchelstein, The New School, Caitlin Flanagan, Richard T. Ford, Stanford Law School, Kmele Foster, David Frum, journalist, Francis Fukuyama, Stanford University, Atul Gawande, Harvard University, Todd Gitlin, Columbia University, Kim Ghattas, Malcolm Gladwell, Michelle Goldberg, columnist, Rebecca Goldstein, writer, Anthony Grafton, Princeton University, David Greenberg, Rutgers University, Linda Greenhouse, Rinne B. Groff, playwright, Sarah Haider, activist, Jonathan Haidt, NYU-Stern, Roya Hakakian, writer, Shadi Hamid, Brookings Institution, Jeet Heer, The Nation, Katie Herzog, podcast host, Susannah Heschel, Dartmouth College, Adam Hochschild, author, Arlie Russell Hochschild, author, Eva Hoffman, writer, Coleman Hughes, writer/Manhattan Institute, Hussein Ibish, Arab Gulf States Institute, Michael Ignatieff, Zaid Jilani, journalist, Bill T. Jones, New York Live Arts, Wendy Kaminer, writer, Matthew Karp, Princeton University, Garry Kasparov, Renew Democracy Initiative, Daniel Kehlmann, writer, Randall Kennedy, Khalid Khalifa, writer, Parag Khanna, author, Laura Kipnis, Northwestern University, Frances Kissling, Center for Health, Ethics, Social Policy, Enrique Krauze, historian, Anthony Kronman, Yale University, Joy Ladin, Yeshiva University, Nicholas Lemann, Columbia University, Mark Lilla, Columbia University, Susie Linfield, New York University, Damon Linker, writer, Dahlia Lithwick, Slate, Steven Lukes, New York University, John R. MacArthur, publisher, writer, Susan Madrak, writer, Phoebe Maltz Bovy, writer, Greil Marcus, Wynton Marsalis, Jazz at Lincoln Center, Kati Marton, author, Debra Mashek, scholar, Deirdre McCloskey, University of Illinois at Chicago, John McWhorter, Columbia University, Uday Mehta, City University of New York, Andrew Moravcsik, Princeton University, Yascha Mounk, Persuasion, Samuel Moyn, Yale University, Meera Nanda, writer and teacher, Cary Nelson, University of Illinois at Urbana-Champaign, Olivia Nuzzi, New York Magazine, Mark Oppenheimer, Yale University, Dael Orlandersmith, writer/performer, George Packer, Nell Irvin Painter, Princeton University (emerita), Greg Pardo, Rutgers University – Camden, Orlando Patterson, Harvard University, Steven Pinker, Harvard University, Letty Cottin Pogrebin, Katha Pollitt, writer, Claire Bond Potter, The New School, Taufiq Rahim, Zia Haider Rahman, writer, Jennifer Ratner-Rosenhagen, University of Wisconsin, Jonathan Rauch, Brookings Institution/The Atlantic, Neil Roberts, political theorist, Melvin Rogers, Brown University, Kat Rosenfield, writer, Loretta J. Ross, Smith College, J.K. Rowling, Salman Rushdie, New York University, Karim Sadja-pour, Carnegie Endowment, Daryl Michael Scott, Howard University, Diana Senechal, teacher and writer, Jennifer Senior, columnist, Judith Shulevitz, writer, Jesse Singal, journalist, Anne-Marie Slaughter, Andrew Solomon, writer, Deborah Solomon, critic and biographer, Allison Stanger, Middlebury College, Paul Starr, American Prospect/Princeton University, Wendell Steavenson, writer, Gloria Steinem, writer and activist, Nadine Strossen, New York Law School, Ronald S. Sullivan Jr., Harvard Law School, Kian Tajbakhsh, Columbia University, Zephyr Teachout, Fordham University, Cynthia Tucker, University of South Alabama, Adaner Usmani, Harvard University, Chloe Valdary, Helen Vendler, Harvard University, Judy B. Walzer, Michael Walzer, Eric K. Washington, historian, Caroline Weber, historian, Randi Weingarten, American Federation of Teachers, Bari Weiss, Cornel West, Sean Wilentz, Princeton University, Garry Wills, Thomas Chatterton Williams, writer, Robert F. Worth, journalist and author, Molly Worthen, University of North Carolina at Chapel Hill, Matthew Yglesias, Emily Yoffe, journalist, Cathy Young, journalist, Fareed Zakaria

Phénoménal, un œuf de poule!

Le seul produit animal préemballé par la nature

par Heini Hofmann

Les animaux nous fournissent des aliments tels que la viande, le lait et le miel, mais nous devons les extraire, les portionner et les emballer nous-mêmes. Le cas des œufs est toutefois différent: ils sont conditionnés par la poule et livrés dans une coquille transportable dont la couleur peut varier: un produit de la nature à la fois design et bio-emballé, pour ainsi dire, autour duquel se sont développés de nombreux mythes.

Environ 1,59 milliard d'œufs ont été consommés en Suisse en 2019 (œufs en coquille et produits à base d'œufs), plus de la moitié sont produits dans le pays, avec un récent niveau d'autosuffisance atteignant les 63%. En 2019, la consommation par habitant a atteint le chiffre étonnant de 184,4 œufs. Ces chiffres à eux seuls nous poussent à réfléchir à ce miracle alimentaire qui, au plat, à la coque ou transformé, est omniprésent dans notre alimentation.

La production

La production d'un œuf dure environ 24 heures, chaque poule ne peut donc pondre qu'un œuf par jour. La «chaîne de production biologique» commence dans l'ovaire de la poule, où un ovule grossit et se transforme en jaune d'œuf sphérique, continue à travers l'oviducte jusqu'à l'expulsion de l'œuf via le cloaque, où la paroi vaginale le protège des souillures. Si l'œuf doit servir à l'élevage, au lieu d'être consommé en tant qu'aliment, l'ovule est fécondé dans l'entonnoir de l'oviducte par le sperme du coq.

Dans l'oviducte, l'albumine (communément appelée «blanc d'œuf») est fixée à l'œuf en cours de développement, de manière régulière grâce à la rotation de l'œuf sur son propre axe. Ce sont les contractions lors de son expulsion qui donnent à l'œuf son côté pointu. Cette astuce de la nature n'a pas été inventée pour plaire aux décorateurs d'œufs de Pâques, mais pour faciliter la ponte et pour une disposition peu encombrante pendant l'incubation. Cette forme oblongue évite aussi des pertes pour les oiseaux qui couvent en falaises.

Une coquille fragile?

Contrairement aux reptiles qui pondent des œufs enfermés dans une peau qui rappelle le cuir, l'évolution a doté les œufs d'oiseaux d'une solide coquille calcaire, dont les pores laissent passer l'oxygène tout en bloquant les germes grâce à une membrane protectrice cireuse. Les œufs sont-ils fragiles? C'est une question de point de vue: de par l'épaisseur de leur coquille, qui fait entre 0,3 et 0,4 mm (contre 2 mm pour les autruches), l'œuf de poule est bien sûr vulnérable, d'où l'astuce souvent attribuée à *Christophe Colomb* d'en écraser la pointe pour le faire tenir debout dans sa coquille.

Cependant, la structure en couches de la coquille de l'œuf et la structure cristalline du calcium (94% de carbonate de calcium) garantissent une résistance inattendue à cette coque à l'apparence fragile.

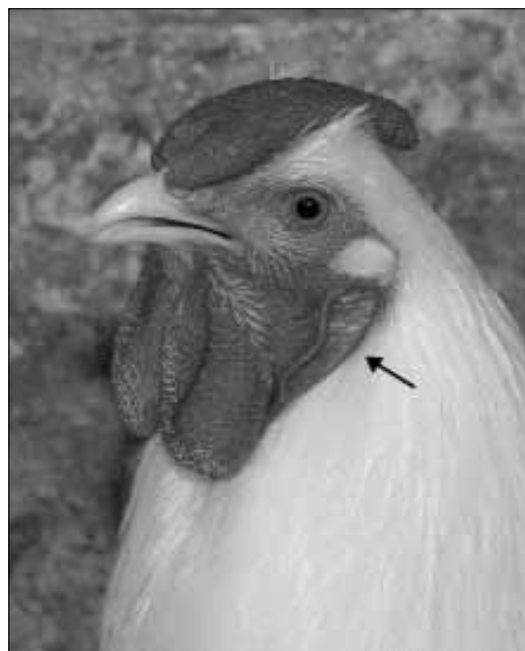
La légende du cholestérol

HH. L'œuf a fait l'objet de critiques en raison de sa teneur relativement élevée en cholestérol. Cependant, des recherches récentes montrent que, chez l'être humain, il y a peu de liens entre l'apport en cholestérol alimentaire et le taux de cholestérol sanguin, même si l'on mange plusieurs œufs par jour. Le cholestérol des œufs ne se trouve que dans la graisse du jaune d'œuf, et intervenir sur les méthodes d'élevage et l'alimentation des poules influence cette présence de manière négligeable.

Contrairement à une croyance récurrente et parfois utilisée abusivement pour induire le consommateur en erreur, les œufs des poules araucana sans queue (les seules «poules aux œufs verts» parmi les poules de race) ou ceux des cailles (œufs mouchetés) n'ont pas une teneur en cholestérol plus faible, mais parfois même plus élevée. Cette croyance visiblement tenace est facile à réfuter: sans cholestérol, il n'y aurait pas de poussins, et ces races seraient donc vouées à disparaître.



Les poules aux lobes d'oreille blancs pondent des œufs blancs, celles aux lobes d'oreille rouges des œufs bruns (à gauche, la crête pointue de l'Appenzeller, à droite, poulet suisse) (Photo Aviforum, Kleintiere Schweiz, ABT)



Pour écraser la pointe d'un œuf il faut une charge de 2 à 3 kilogrammes-force. La pression intérieure à laquelle un œuf peut résister est de l'ordre de 2,5 atmosphères. Pour éclore, un poussin doit donc faire appel à une astuce, sa dent de délivrance ou «diamant», qui est située à la pointe supérieure de son bec et qui lui permet d'entailler la coquille avant de la rompre par pression.

Les œufs bruns ne sont pas plus sains

La question classique «Qui pond des œufs blancs et qui pond des œufs bruns?» n'a pas fini de nous occuper, car la relation avec la couleur du plumage est aussi intuitive qu'elle est fautive. Il s'agit ici d'un caprice génétique de la nature, car la couleur des coquilles d'œufs est liée à celle du lobe de l'oreille de la poule: les races à lobes blancs pondent des œufs à coquille blanche; les races à lobes rouges des œufs à coquille brune.

Contrairement au jaune d'œuf, la couleur de la coquille n'a que peu de rapport avec l'alimentation, les pigments de la coquille n'étant pas absorbés via les aliments. Le facteur héréditaire qui détermine les coquilles brunes n'est pas dominant, il existe des nuances de couleurs allant du brun très foncé à une couleur crème très claire. La couleur des œufs est aussi plus claire au début de l'activité de ponte des poules et lorsqu'elles deviennent âgées. Parmi les œufs à coquille brune, les consommateurs privilégient généralement les plus foncés. Cependant, l'opinion très répandue selon laquelle les œufs bruns sont plus sains ou encore plus écologiques n'est, une fois de plus, qu'une légende.

Jaune d'œuf et blanc d'œuf

Contrairement à une idée reçue, la couleur du jaune n'a aucun rapport avec la valeur nutritive, le goût ou le mode d'élevage des poules; elle dépend de l'alimentation. Alors que les Suisses et la plupart des Européens préfèrent un jaune-orange intense, les Américains (avec les mêmes motifs de santé) pré-

fèrent le jaune pâle. Au début de la ponte, les jeunes poules ont parfois des œufs contenant deux jaunes. Ceux-ci se développent lorsque deux follicules d'œuf (jaunes) se séparent simultanément à l'ovulation et sont enfermés ensemble par le blanc d'œuf et la coquille.

L'albumine, communément appelée «blanc d'œuf», est constituée de beaucoup d'eau et de fragments de protéines. Toutefois, le jaune contient plus de protéines que le blanc d'œuf. Ce dernier enveloppe et protège le jaune en quatre couches: La première (environ 2% du blanc d'œuf) est visqueuse et se présente en ligaments torsadés appelés chalazes. Suivent une couche de blanc d'œuf liquide (environ 17%), une couche épaisse (environ 57%), puis une seconde couche liquide (environ 23%). L'œuf entier est composé à 60% de blanc d'œuf, à 30% de jaune d'œuf, et à 10% de coquille. La valeur nutritive du jaune d'œuf est nettement plus élevée que celle du blanc d'œuf.

Refroidir brusquement un œuf réduit sa durée de conservation

Les œufs conservés au frais et de manière correcte conservent une qualité optimale pendant des semaines, alors que si la température est trop élevée, les exigences minimales sont dépassées au bout de quelques jours seulement. Comme les enzymes naturels de l'œuf le protègent contre l'apparition de germes durant une période de trois semaines, il est recommandé d'acheter des œufs suisses frais qui n'ont pas plus de 20 jours. La meilleure façon de conserver les œufs, pointe en bas, est au réfrigérateur ou dans une cave fraîche (point de congélation: à partir de -2,2 °C).

Le fait est que les œufs cuits se conservent plus longtemps s'ils n'ont pas été refroidis brusquement. Contrairement à l'idée reçue, un œuf ainsi refroidi ne se laisse pas peler plus facilement. Cela dépend de son âge: plus un œuf est vieux, plus il est facile à peler. En revanche, lors d'un refroidissement brusque, la pression négative créée permet aux bactéries de l'eau de migrer dans l'œuf,

celui-ci devra être consommé dans les jours qui suivent. Sans refroidissement brusque, des œufs cuits peuvent être conservés pendant plusieurs semaines.

Test de fraîcheur des œufs

Lorsqu'on casse un œuf frais, le blanc d'œuf épais et plus liquides est facile à distinguer. Le jaune d'œuf va gonfler et sera brillant et tendu. Toutefois, lorsqu'un œuf a été conservé, surtout à une température élevée, le blanc d'œuf gélatineux se liquéfie et devient aqueux et transparent. Le jaune d'œuf pour sa part sera plat, mat et ridé. Dans un vieil œuf cuit, le jaune d'œuf est au bord de la coque au lieu d'être au milieu de l'albumine.

L'œuf entier se prête à l'astuce du test d'immersion et du poids spécifique (où la poche d'air sous la coque agit comme «flotteur»): plongé dans l'eau, un œuf frais reste couché au fond, ou sera légèrement relevé avec la pointe en bas, tandis qu'un œuf plus vieux (dont la poche d'air a grandi lors du stockage) se tiendra à la verticale ou flottera même à la surface.

Multiples propriétés nutritives

Les œufs sont des aliments de base précieux. Un œuf couvre environ 10% du besoin quotidien en protéines et en minéraux, ainsi qu'un quart des besoins en vitamines A et D. Il possède des propriétés idéales en cuisine: formation et stabilité de la mousse (blanc d'œuf battu), stabilité de l'émulsion du jaune d'œuf (mayonnaise), propriétés de cuisson et en boulangerie (émulsifiant, stabilisant, coagulant, liant liquide), sans oublier l'effet colorant du jaune d'œuf (pâtisseries et pâtes). La teneur en protéines de trois œufs correspond à celle de 110 g de steak de bœuf (pour un prix nettement inférieur).

En Suisse, un bon milliard et demi d'œufs sont consommés chaque année et plus de la moitié provient de la production nationale, soit près de 200 par habitant et par an. Près d'un tiers de la consommation (principalement des œufs importés), est «cachée» dans d'autres denrées alimentaires, avec une tendance à la hausse. Tout cela justifie que l'on repense à nos fidèles pondeuses, sans lesquelles tous ces œufs n'existeraient pas.

Des performances exceptionnelles

Les performances de ponte des hybrides (volailles d'élevage) sont un véritable exploit. Pour satisfaire la faim de nous autres consommateurs, ces dernières produisent environ 320 œufs par an en moyenne, soit plus du double des meilleures races de poules pondeuses parmi les volailles traditionnelles. Ce n'est que pendant la période de mue (changement de plumes) que la poule s'arrête de pondre. Décidément la tendance très actuelle à réduire le temps de travail ne semble pas toucher nos gallinacées!

(Traduction *Horizons et débats*)



Œufs bruns et blancs: quand les bruns sont plus sains que les blancs, c'est Habakuk. Les consommateurs préfèrent généralement la teinte foncée des œufs à coquille brune, bien que il n'y ait pas de différence de qualité. (Photo Aviforum, Kleintiere Schweiz, ABT)

Horizons et débats

Bimensuel favorisant la pensée indépendante,
l'éthique et la responsabilité
Pour le respect et la promotion du droit international,
du droit humanitaire et des droits humains

Editeur
Coopérative Zeit-Fragen

Redaction
Jean-Daniel Urben
Peter Küpfer

Redaction et administration
Case postale, CH-8044 Zurich
Tél. +41 44 350 65 50
Fax +41 44 350 65 51

hd@zeit-fragen.ch
www.horizons-et-debats.ch

CCP 87-748485-6
IBAN: CH64 0900 0000 8774 8485 6
BIC: POFICHBEXXX

Imprimerie
Nüssli, Mellingen

Abonnement annuel 168.- frs/ 108.- euros

ISSN 1662 - 4599

© 2017 Editions Zeit-Fragen pour tous les textes et les illustrations.
Reproduction d'illustrations, de textes entiers et d'extraits importants uniquement avec la permission de la rédaction; reproduction d'extraits courts et de citations avec indication de la source «Horizons et débats, Zurich».